

Bruxelles en mouvements

Périodique édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles
N°247-248 – avril/mai 2011
NUMÉRO SPÉCIAL

Voix D'EAU



VOIX D'EAU

D

epuis quelques années, des citoyens bruxellois se sont saisis de la question de l'eau dans la ville. L'élément déclencheur de la mobilisation fut le réaménagement de la place Flagey, éventrée par la construction d'un immense bassin d'orage. Au delà des enjeux d'esthétique et d'usage de l'espace public en surface sont apparus très rapidement des questionnements sur la place de l'eau dans la ville.

Ces citoyens, rejoints par une série d'associations, tous concernés par la question de l'eau ont décidé de se réunir et de proposer aux Bruxellois des États Généraux de l'Eau, exercice d'intelligence collective qui vise à nous réapproprier cette thématique. Car l'eau est devenue l'affaire de spécialistes, elle s'est technocratisée. Les pouvoirs publics lui ont donné un prix, la transformant en marchandise, ce qui ne manque pas d'attiser la convoitise d'entreprises multinationales spécialisées dans ce secteur. Nombre de rivières bruxelloises ont été voûtées et l'eau, petit à petit, a disparu de l'imaginaire collectif.

Jusqu'au 28 août, le Plan de Gestion de l'Eau élaboré par le gouvernement bruxellois est à l'enquête publique. Tout citoyen bruxellois est invité à se prononcer sur ce plan. Le document, assez indigeste (il fait plusieurs centaines de pages), mérite pourtant une lecture attentive. Car l'eau n'est pas forcément un problème technique à régler à coups d'investissements en infrastructures diverses (bassins d'orage, stations dépurations, égouts ...), elle pose aussi des questions de comportement individuel et collectif, elle peut être vecteur de solidarité et constitue enfin un excellent stimulant pour notre imaginaire.

Ce numéro de Bruxelles en mouvements se propose de donner quelques clés de lecture des enjeux liés à l'eau et d'aider les citoyens à intervenir à l'occasion de cette enquête publique. Il se propose également de donner à penser sur un terme plus long, pour qu'un jour, les rivières urbaines, quelles que soient leurs formes, objets autant poétiques que politiques, reprennent leur place perdue dans notre quotidien.

Sommaire

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le premier Plan de Gestion de l'Eau à Bruxelles	2	Je me suis souvenu	35
L'eau a déjà fait couler beaucoup d'encre	6	Eau publique, eau privée...	
Le Plan Eau à l'enquête publique	8	et si c'était une question d'espace ?	36
Super-Désasphaltico	10	Bien commun, public ou privé ?	40
		La guerre de l'eau à Cochabamba	46
		Aux habitants de Bruxelles ...	48

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EAU À BRUXELLES

Présentation	14	PROPOSITIONS CITOYENNES	
Toutes les eaux de ruisseaux vont à la mer	16	Et si l'eau de ville était un «bien commun» ?	52
Réconcilier la ville et l'eau	20	Les nouvelles rivières urbaines	55
Ixelligator n'est pas un Khmer vert	22	La géographie des bassins versants bruxellois a-t-elle été oubliée ?	58
		Lettre ouverte	60

ANALYSES

On veut nous faire croire que l'eau n'est plus ce qu'elle est	24	LE CAS DU MAELBEEK	
Un avenir durable pour nos enfants	28	Que sont nos étangs devenus ?	62

Les dessins pour plaques d'égout qui illustrent ce numéro de *Bruxelles en mouvements* ont été produits dans des ateliers avec des écoles et des habitants de la vallée du Maelbeek. Quatre de ces ateliers ont été organisés par les baladins du Maelbeek, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commune de Schaerbeek, contrat de quartier Navez-Portaels.

Couverture :
Arnaud Bilande

Poster central :
Pierre Bernard

Ce dossier a été réalisé par François Hubert, Jérôme Matagne, Meriem Mcharek, Almos Mihaly, Mathieu Sonck avec Jean-Michel Barthéléry, Michel Bastin, Pierre Bernard, Arnaud Bilande, Nicolas Camoisson, Chloé Deligne, Daniel De Loneux, Kevin De Bondt, François Lebecq, Kim Lê Quang, Jean-Marie Lison, Valérie Mahaut, Alain Marcel, Asino Marchino, Dominique Nalpas, Emmanuel Petrella, Riccardo Petrella, Martin Pigeon, Marco Schmitt, Super-Désasphaltico, Pablo Servigne.

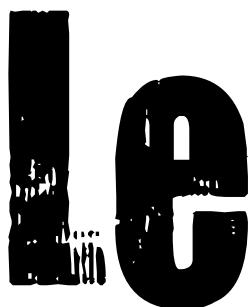




I. ENQUÊTE PUBLIQUE

Un Plan Eau pour Bruxelles

Comme tous ses homologues de l'UE compétents en matière de politique de l'eau, la Région de Bruxelles-Capitale est en passe de se doter d'un Plan de Gestion de l'Eau. Voici un petit tour d'horizon de son contenu.



28 février, la Région a publié son projet de Plan de Gestion de l'Eau (PGE)^[1] dont les questions importantes avaient été adoptées par le Gouvernement en janvier 2009. Il se compose d'un Programme de

Mesures et d'un rapport sur les incidences environnementales de sa mise en œuvre. Nous disposons ainsi d'une analyse descriptive complète de l'eau à Bruxelles et de sa qualité, du recensement des pressions et des incidences de l'activité humaine sur son état ainsi que de l'analyse économique de son utilisation.

Le Programme de Mesures, qui fait l'objet d'une consultation publique jusqu'au 28 août, est l'outil opérationnel de ce dispositif. Il présente les actions concrètes que le gouvernement se propose de réaliser en vue de minimiser l'impact des pressions humaines sur l'eau à Bruxelles, dans un cadre économiquement et socialement supportable, tout en s'accordant aux dispositions européennes. Toutes ces mesures ont été regroupées en 8 axes d'intervention prioritaire :

- 1 - Agir sur les polluants pour atteindre les objectifs de qualité des eaux de surface, des eaux souterraines et des zones protégées.
- 2 - Restaurer quantitativement le réseau hydrographique.
- 3 - Appliquer le principe de récupération du coût des services liés à l'eau.
- 4 - Promouvoir l'utilisation durable de l'eau.
- 5 - Mener une politique active de prévention des inondations pluviales.
- 6 - Réintégrer l'eau dans le cadre de vie des habitants.
- 7 - Promouvoir la production d'énergie renouvelable à partir de l'eau tout en protégeant la ressource.
- 8 - Contribuer à l'établissement et à la mise en œuvre d'une politique internationale de l'eau.

Les axes 1, 2, 3 et 8 sont directement repris de la DCE (Directive-Cadre européenne). La combinaison des deux premiers est essentielle pour l'atteinte du bon état écologique. Le premier agit au niveau de la qualité chimique de l'eau alors que le deuxième agit en faveur du développement et du maintien de la vie aquatique. L'axe 3 cherche à rendre les usages de l'eau efficaces par l'intermédiaire d'un mécanisme économique. La DCE impose en effet



NICOLAS CARDONSON

ENQUÊTE PUBLIQUE



ROGER JOB

aux États membres d'avoir une évaluation précise de ce que coûtent les services liés à l'eau, depuis le captage jusqu'à l'épuration des eaux usées, et de s'assurer de récupérer les coûts investis par le biais d'une politique de tarification de l'eau. Le dernier des 8 axes applique le concept pivot de la DCE qui consiste en l'organisation et la gestion de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques. C'est ainsi que, par exemple, faisant partie du district hydrographique international de l'Escaut, la Région collabore avec ses homologues français, néerlandais et belges pour l'élaboration du Plan de Gestion de l'Eau du bassin de l'Escaut.

Dans la foulée des trois premiers axes de ce projet de PGE, la Région a cherché à en accorder d'autres, y voyant des liens avec certaines initiatives élaborées dans le cadre de sa politique de l'eau, telles que le Maillage bleu et le Plan Pluie. Ainsi, le principe de la récupération des coûts se voit complété par des incitants économiques agissant en faveur d'une utilisation de l'eau qui soit non seulement efficace mais aussi durable (axe 4). De même, tant qu'à agir sur le débit des cours d'eau, il est apparu intéressant de mettre en avant, aux côtés des arguments écologiques d'une telle action, le rôle du réseau hydrographique naturel dans la lutte contre les inondations (axe 5) et le rôle social de la présence de l'eau dans le paysage urbain (axe 6). Enfin, la Région n'a pas non

plus omis de relier la gestion de l'eau à sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre en voyant dans l'usage des eaux géothermiques une énergie renouvelable à exploiter (axe 7).

Première tentative d'état des lieux général de l'eau dans notre région et des usages que nous en faisons, le contenu du PGE témoigne de la volonté du gouvernement bruxellois d'emprunter le chemin de l'établissement d'une ville durable. Espérons que ce soit réellement l'occasion de placer l'eau au rang des priorités de l'agenda politique et qu'elle devienne une politique transversale de la ville. ■

EMMANUEL PETRELLA
IERPE [2]

[1] Le plan est disponible dans chaque administration communale de la Région, à Bruxelles Environnement ou sur : <http://www.bruxellesenvironnement.be/>

[2] IERPE : Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau.

[3] Le bon état écologique comprend la qualité biologique et la composition chimique des masses d'eau.

L'élaboration d'un Plan de Gestion de l'Eau est une obligation européenne inscrite dans la Directive-Cadre européenne sur l'eau (DCE) de l'an 2000. Cette directive répond à une préoccupation majeure : la dégradation de la qualité de l'eau. La pollution des cours d'eau, les rejets d'eaux usées et la pollution des sols, combinés à un besoin croissant d'eau de qualité tant pour les activités humaines que pour l'environnement, ont nécessité l'établissement d'une politique communautaire intégrée et centralisatrice. Son objectif est l'atteinte du bon état écologique [3] de toutes les eaux de surface, eaux souterraines et zones protégées de l'UE pour 2015.



L'eau a déjà fait couler beaucoup d'encre. Maintenant, parlons-en !

Avec ses différents documents, le projet de Plan de Gestion de l'Eau (PGE) offre une excellente base pour cerner les enjeux actuels de la politique de l'eau à Bruxelles et pour amener une réflexion plus globale sur l'aménagement et la ville. Profitant de cela, nous nous sommes pris au jeu de formuler quelques questions élaborées sur son contenu afin d'ouvrir le débat sur la problématique de l'eau dans notre ville.



ruit de plusieurs années de travail, le Plan Eau de Bruxelles est riche en enseignements et propose, à travers son Programme de Mesures, une liste des défis liés à l'eau que l'on doit relever pour améliorer sa qualité et notre relation avec elle. Bien que pertinente et cohérente, cette liste n'aborde pas toutes les questions politiques de la problématique de l'eau et ses propositions laissent encore quelques questions ouvertes. D'autant que nous n'en sommes qu'au stade de la déclaration d'intention. Tout va donc dépendre de ce qui sera réellement discuté durant la période d'enquête publique sur ce programme, de ce qui sera ensuite décidé et mis en œuvre par nos dirigeants.

Voilà pourquoi nous proposons une série de questions qui font écho à des éléments présents dans le PGE ou qui reviennent sur des problématiques qui n'y sont pas abordées, telles que celle de la participation citoyenne et du maintien de la gestion publique des services d'eau.

Les mécanismes économiques sont-ils réellement efficaces ?

Le principe du pollueur-payeur a-t-il permis de réduire la pollution de l'eau ? Dans le même ordre d'idée : la tarification de l'eau a-t-elle vraiment joué un rôle dans la diminution des gaspillages ?

Les incitants économiques sont-ils suffisants pour favoriser l'établissement des pratiques de bonne gestion de l'eau ?

Quelle est l'échelle de gestion la plus adaptée à la problématique de l'eau ?

Comment parvenir à une gestion de l'eau qui



tienne compte tout à la fois de ce qui se passe à l'échelle de la parcelle et de ce qui se passe à l'échelle du bassin hydrographique ?

Quelle responsabilité assume la Région vis-à-vis du bassin de la Meuse duquel provient la quasi-totalité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable de la ville ?

Quels garde-fous face à l'augmentation continue du coût des services liés à l'eau ?

Serons-nous capable de stopper, voire d'inverser la hausse des coûts liés à notre mode de gestion de

ENQUÊTE PUBLIQUE



l'eau ? Qu'apporte la réduction de la consommation d'eau potable dans ce sens ? Et la promotion de l'usage des citernes de récupération de l'eau de pluie ?

Parviendra-t-on un jour à éviter les inondations ?

Est-il préférable de chercher à lutter contre les inondations ou de chercher à minimiser leurs dégâts ? Les petites infrastructures décentralisées ne seraient-elles pas plus efficaces et moins coûteuses que les collecteurs et bassins d'orage ?

L'eau peut-elle rester un bien commun alors que le citoyen n'a pas conscience de la partager ?

Comment instaurer des formes de responsabilité commune face à la protection de nos ressources en eau ? Quel compromis existe-t-il entre l'attribution d'une valeur économique à l'eau et sa reconnaissance en tant que bien commun de l'humanité ?

Faut-il encourager les citoyens à participer aux décisions politiques et/ou à devenir des acteurs décentralisés du cycle de l'eau ?

Quelle place accorder à l'innovation sociale spontanée dans notre démocratie ? Comment préparer notre système d'enseignement en vue de former aux nouveaux métiers de la gestion de l'eau ?

[1] IERPE : Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau.

Le maintien de la gestion publique des services d'eau est-il réalisable dans le contexte actuel ?

La répartition des missions de service public entre les différents opérateurs de l'eau de la Région est-elle adéquate pour éviter leur privatisation ?

Le principe de recouvrement total des coûts n'encourage-t-il pas l'application de pratiques managériales propres au secteur privé, dont le recours au marché des capitaux privés ?

Quelles leçons la Région a t-elle pu tirer du conflit avec Aquiris, seul acteur privé de la gestion de l'eau à Bruxelles ?

Le débat est ouvert. Il en va du devenir de notre ville et de la place que l'on accorde à l'eau dans notre culture et notre imaginaire. ■

EMMANUEL PETRELLA
IERPE^[1]





Le Plan Eau à l'enquête publique

*Entretien avec Françoise Onclinckx,
Responsable de la sous-division Eau de Bruxelles Environnement.*

IEB : Avez vous une idée du type de réponses que vous allez recevoir ? Quelle expérience avez vous en la matière ?

Françoise Onclinckx : Je ferai un parallèle avec l'enquête sur le Plan Pluie (Plan régional de lutte contre les inondations, 2008-2011). Nous avons recueilli de nombreuses réponses intéressantes que l'on pourrait regrouper en trois catégories. Il y a d'une part, des remarques générales d'ordre urbanistique, architectural voire conceptuel. Ensuite, il y a des remarques sur des situations locales, plus pointues. Et enfin, des questions quant à la faisabilité, à la mise en œuvre ou au coût de ce plan. Ces remarques venaient d'institutions régionales, d'administrations communales ainsi que d'associations ou de particuliers. Nous avions tout classé en un immense tableau selon ces trois catégories et en regroupant les sujets récurrents qui, dès lors, formaient la base de propositions d'amendements. Mais nous avons également recueilli des histoires personnelles très touchantes comme ces lettres de personnes âgées ayant perdu tous leurs biens et souvenirs lors d'inondations. Nous n'avons pu répondre personnellement, ce qui était très

dur car dans certains cas il y avait une détresse immense...

Dans quelle mesure toutes ces réactions à l'enquête publique ont-elles été intégrées dans le Plan Pluie ?

Les remarques étaient globalement positives et en général très pertinentes. Elles nous ont permis de préciser certaines prescriptions ou d'en ajouter. Les difficultés étaient soulignées, notamment en interrogeant la faisabilité de certaines propositions avancées puisqu'on ne rentrait pas dans le détail au niveau des prescriptions du Plan Pluie (comme on ne rentre pas aujourd'hui dans le détail du PGE). Ce qui a été positif fut la recherche de complémentarités. Les propositions de solutions n'étaient pas seulement techniques mais également urbanistiques, architecturales, avec un accent sur la dimension de la participation.

Par ailleurs, nous n'avons pas enregistré d'oppositions importantes. On a par contre enregistré des questions plus conceptuelles, plus politiques et complexes à traiter, comme par exemple : «*Serait-il possible d'envisager à terme un réseau séparatif à Bruxelles, pour collecter séparément les eaux de pluies et des cours d'eau d'une part, et les eaux usées d'autre part ?*» Le politique a répondu par la négative pour le moment, compte tenu des difficultés financières de Bruxelles et de l'immense chantier que suppose la création d'un tel réseau. Il n'empêche que des quartiers-pilotes pourraient être envisagés.

Des contenus qui émaneraient de l'enquête publique, mais qui seraient jugés hors cadre par rapport au PGE, pourraient-ils avoir une incidence sur les dispositifs légaux encadrant le PGE ?

C'est une question d'ordre politique. J'imagine en effet qu'il y aura des questions qui ne sont pas abordées par le PGE, qui est encadré notamment par des exigences européennes. Ces questions ne seront aucunement écartées parce que hors cadre. Nous en ferons une liste qui sera transmise au pouvoir politique qui décidera de ce qu'il en fera. Il incombera alors à la société civile de s'assurer de la suite qui sera donnée à ces questions.



Collecteur sous le boulevard Anspach.

ENQUÊTE PUBLIQUE



Les différentes réponses à l'enquête publique seront-elles consultables par le grand public pour qu'il y ait un suivi des échanges suscités ?

Il s'agit là de documents de travail sous forme de très vastes tableaux qui seront mis à la disposition du gouvernement. Ceci dit, nous n'avons pas encore de directive quant à la mise en place d'une publicité autour de cela. Il pourrait être envisagé de les rendre publics mais ce n'est pas évident de les rendre aisément lisibles, ne fut-ce que pour une question de ressources humaines.

Quels sont les dispositifs qui permettent de rendre publique cette enquête ?

Une enquête publique telle que celle-ci, dont la durée de 6 mois a été fixée par l'Europe, doit mettre à la disposition du public les documents dans les communes, au sein de l'administration régionale compétente (dans ce cas-ci à l'IBGE). Elle prévoit également des soirées d'information ou des possibilités d'informations complémentaires par téléphone ou par Internet.

Nous avons prévu deux séances d'information pour les techniciens communaux. L'une qui s'est déroulée à la mi-mars, plus technique, a permis d'expliquer la situation existante. La seconde prendra la forme d'un questions-réponses en présence des acteurs communaux et de tous les opérateurs sur le contenu technique du PGE.

Parallèlement, des séances d'information destinées aux habitants seront organisées dans les communes. Leur forme fait encore l'objet de discussions entre le Cabinet et les communes, même si nous nous orienterons vraisemblablement vers des réunions par communes liées par bassins versants, ce qui est une manière plus vivante de parler de l'eau. A nos côtés, outre le Cabinet, seront également présents HYDROBRU, VIVAQUA, la SBGE et le Port, les questions s'adressant tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Ces dispositifs dépassent déjà le cadre légal imposé.

Quelle est la place des États Généraux de l'Eau par rapport à l'enquête publique ?

D'autres dispositifs autonomes vont toutefois accompagner le processus de l'enquête publique dont, en effet, les États Généraux de l'Eau à Bruxelles (EGEB). Ceux-ci, subsidiés par la Région, vont soulever nombre de questions et parvenir à susciter l'attention du public sur un thème qui peut sembler très cadenassé par deux siècles de gestion exclusivement technique de l'eau. Même s'il faut tenir compte d'impératifs techniques, il n'empêche que le choix du diamètre d'un tuyau n'est pas toujours qu'une question technique, elle est parfois aussi politique. Bien des questions

débordent du cadre strict du PGE, telles celles qui touchent à la question de la privatisation des services, des Partenariats Public-Privé, de l'eau Bien public et d'autres encore. C'est en partie l'objet du projet des EGEB.

Une autre initiative autonome soutenue par la Région est proposée par *Crosstalks* – une émanation du Pôle Recherche et Développement de la V.U.B. – qui cette année, avec le projet *Bridges Over Troubled Waters*, propose un dialogue entre monde académique et monde de l'entreprise sur le thème de l'eau. En soutenant ces projets, nous élargissons notre champ d'action durant les six mois que dure l'enquête publique.

Qu'attendez-vous des EGEB ?

Les EGEB donneront, à la lumière de tout ce qu'ils auront organisé et de tout ce qu'ils vont pouvoir capitaliser comme informations, un résultat utilisable aussi dans le cadre de l'enquête publique. Ils proposeront des recommandations relatives au plan lui-même, mais pas seulement. Les EGEB sont libres de remettre en question le cadre légal dans lequel nous nous situons et d'interroger d'autres sujets qui ne sont pas limités à ceux repris dans le Plan. Et puis, il est fort possible que le citoyen ressente cette thématique comme très technique, trop pour qu'il puisse intervenir. Les EGEB peuvent avoir un rôle à jouer dans la prise de conscience qu'un espace de liberté existe malgré tout, et qu'il pourrait être important. ■

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MERIEM MCHAREK**

Un questionnaire qui questionne

A l'occasion de la mise à l'enquête publique du projet du Plan de Gestion de l'Eau, le Service Communication de Bruxelles Environnement a conçu un questionnaire tiré à 5.000 exemplaires et disponible sur le site Internet de Bruxelles Environnement.

But de l'opération ? «Susciter la participation du public», nous dit-on. Il est vrai que, bien que forte d'implications pour le quotidien de tous, la gestion de l'eau reste une thématique vaste et ardue, encore plus dans ses aspects techniques. Sans compter qu'il n'est pas toujours facile de créer les bonnes conditions pour arriver à une mobilisation importante. Reste à savoir si ce formulaire composé de 24 questions simplissimes, qui nous interrogent plus sur nos habitudes de consommation ou sur l'état de nos connaissances en matière d'eau, peut y arriver ?

Comment ces questions (à choix multiples pour la plupart) pourraient-elles seules faire émerger d'autres propositions ou initier la moindre réflexion de fond ? Le Service Communication se veut rassurant et nous précise qu'il est toujours loisible à tout un chacun de réagir au projet de plan par simple courrier ou courriel. Heureusement, car nous ne voyons là que le seul moyen de réagir avec pertinence à ce projet. Et ce, pour ne pas résumer la consultation publique à un sondage inconsistant, en total décalage avec le contenu du PGE et ses enjeux pour la ville et ses habitants.

Aussi, nous ne pouvons que vous inviter à consulter le plan et à y réagir auprès de votre commune ou de Bruxelles Environnement.

Super-Désasphaltico est ton ami

Buenos Dias,

J

e suis né dans un grand éclat de rire, dans l'entrechoquement de pintes de bières. C'était en 2008, on était au cœur de ce super accélérateur de rencontres et d'idées qu'était l'Appel à idées Open Source. Je dois avouer que j'ai eu un début d'existence assez tonique. Il faut dire que le mélange dont je suis fait est assez électrique. Je suis fils de catcheurs mexicains – les Super Amigos – à la retraite mais pleins d'idéal de justice et d'activistes américains bouffeurs de béton et de bitume qui ne manquent pas de labeur.

Les *Super Amigos*, donc, sont des catcheurs mexicains sortis du ring qui mènent désormais leur combat dans les rues de la capitale mexicaine. Ce sont de vrais superamis contemporains qui contrairement aux super-héros ne défendent pas la veuve et l'orphelin, mais soutiennent les luttes urbaines par des actions d'éducation populaire. Par leur notoriété, ils donnent du courage aux gens. Masqués, ils sont eux-mêmes issus des couches sociales qui se battent contre les injustices. Bien que la question de leur identité reste un mystère, ils sont devenus les figures les plus populaires de Mexico.



JEANNETTE LISON



Ecologista Universal s'attaque aux problèmes écologiques. Il détient actuellement le record mondial pour sa marche de plus de 1500 kilomètres parcourus pendant 5 mois afin d'attirer l'attention des médias pour sa lutte contre l'énergie nucléaire.

Superanimal lutte pour la cause animale à Mexico et est décidé à rendre la corrida obsolète dans tout le Mexique. Pour ce faire, il mènera des interventions à la Plaza de Toros afin d'empêcher la mort des taureaux. Ses pires ennemis sont les toréadors et toute personne cruelle envers les animaux.

Superbarrio, le plus vieux de tous les héros, né suite au tremblement de terre de Mexico en 1985, il a mené un mouvement de contestation qui a contraint le gouvernement à ériger des habitations pour les sans-abri. Il tâche actuellement de mettre un terme aux expulsions dans les quartiers les plus pauvres et mène une campagne de protestation contre le gouvernement corrompu.

A Mexico, 15 homosexuels sont tués chaque année à cause de leurs préférences sexuelles. *Supergay* a besoin de super pouvoirs pour aider les plus de 2 millions de gays et lesbiennes de Mexico à lutter contre leur discrimination.



FORMULAIRE OFFICIEL
DEMANDE DE DESASPHALTAGE – DEPAVAGE (SD08-001)

Coordonnées du demandeur (en lettres majuscules) :

Nom : Prénom :

Qualité :

Adresse: N°

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone: Fax:

Email:

Localisation du lieu à désasphalter (en lettres majuscules) :

Adresse: N°

Code postal : Localité : Pays :

Description sommaire du lieu à désasphalter :

Evaluation de l'ampleur du travail à effectuer par SuperDésasphaltico :

Surface à désasphalter : m²

Description des moyens:

A renvoyer au déposant chez Inter-Environnement Bruxelles, 26 rue d'Edimbourg - 1050 Bruxelles

CARTE
DE
DESASPHALTAGE

0 50 100m

VEUILLEZ ENDIQUER LE LIEU A DESASPHALTER

Super-Désasphaltico est ton ami



Des citoyens désasphalteurs en action.

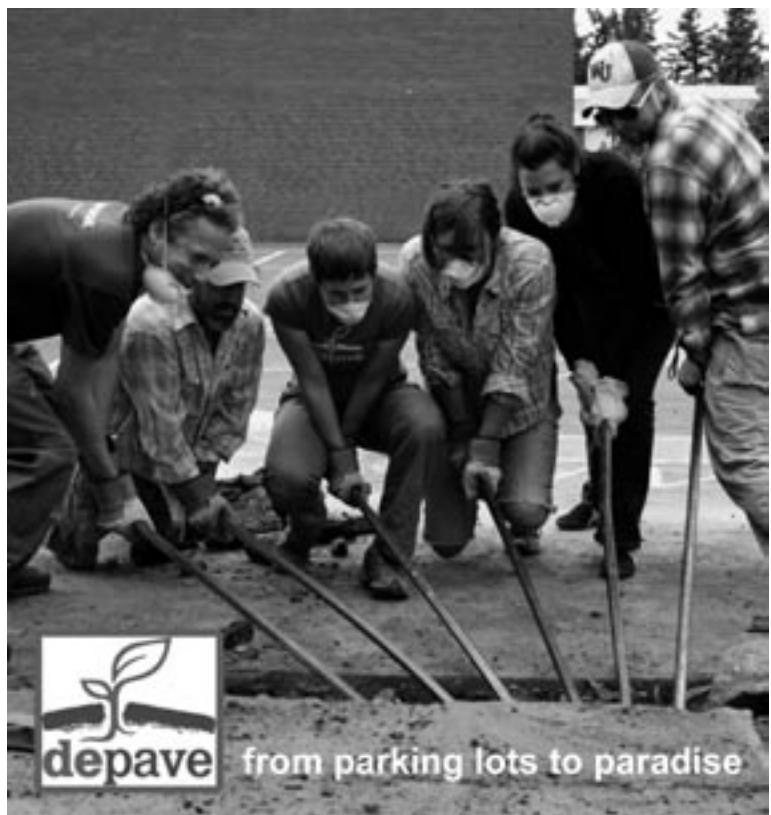
Son but est double, diminuer la pollution due à l'écoulement des eaux de pluie dans les rivières en permettant l'infiltration de l'eau dans le sol, mais aussi donner plus d'espace à la végétation. Son portail se présente tel un outil logistique regroupant une foule d'informations comme des conseils sur les techniques de désasphaltage, de verdurisation, des exemples de réalisations ainsi que des adresses utiles (www.depave.org).

Comme vous le voyez j'ai une belle ascendance, mais je suis purement Bruxellois ET je crois être le premier Super Ami de cette ville. Aidez-moi à faire le diagnostic de la désimperméabilisation de cette ville. Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire ci-joint et de le transmettre à Inter-Environnement Bruxelles. Et puis si vous le voulez, je peux vous accompagner dans vos actions comme je l'ai fait pour les amis de *Maelbeek Mon Amour*. Parlons-en.

SUPER-DÉSASPHALTICO



on autre parent est une association américaine basée à Portland qui propose et réalise une idée très simple : *Depave The World*. Autrement dit, il s'agit de l'arrachage effectif de l'asphalte non nécessaire dans les espaces urbains, une approche assez radicale dans le contexte américain où le plus souvent l'espace public se limite à un ruban d'asphalte.





II. LES ETATS GENERAUX DE L'EAU À BRUXELLES

Voilà un titre bien pompeux (cela dit sans jeu de mots) pour un projet qui ne cache pas toutefois ses ambitions. Les EGEB sont une œuvre collective proposant un large processus de recherche et de mise en situation, une expérimentation...



Région de Bruxelles-Capitale a inscrit dans son Ordonnance-cadre sur la gestion de l'eau que cette dernière est un patrimoine commun de l'humanité. Mais on le voit, des tensions existent et pourraient faire craindre que la tendance mondialisée de la privatisation de l'eau n'affecte demain notre Région et fassent que ce bien ne devienne un jour marchand. Les États Généraux de l'Eau, dès lors, se veulent non seulement une réflexion sur cette question, une alerte sans doute, mais surtout un début d'expérimentation sur une gestion en commun de ce bien.

La notion de bien commun ne se décrète pas. Ou plutôt, si elle est décrétée pour un bien particulier, c'est pour affirmer que ce bien en question ne doit pas devenir l'opposé, un bien marchand sur lequel quelques-uns peuvent faire des bénéfices sur les besoins et nécessités du plus grand nombre. Si ce n'est déjà pas mal, ce point de vue idéologique est insuffisant pour garantir qu'un bien soit vraiment commun et ne risque dès lors sa marchandisation. En fait, cette notion de bien commun est purement virtuelle car il n'y a pas de bien commun qui ne soit concrètement, pragmatiquement, méthodologiquement géré ou gouverné en commun.

Approche territoriale et thématique

Des concepts-clés seront mis en chantier et commenceront à être expérimentés : les nouvelles rivières urbaines, par exemple, les quartiers-pilotes et les solidarités de bassins versants qui seront autant de manière de rendre l'eau visible et concrète et avec elle une géographie oubliée dans une





ville qui a refoulé l'eau mais dont les signes peuvent encore se lire comme un palimpseste. Ainsi, l'on proposera à des personnes de se réunir en multiples groupes de travail, autant qu'il y a de bassins versants. Le Maelbeek d'une certaine manière ouvrira la voie. La zone du canal fera l'objet d'une attention spécifique encore à construire.

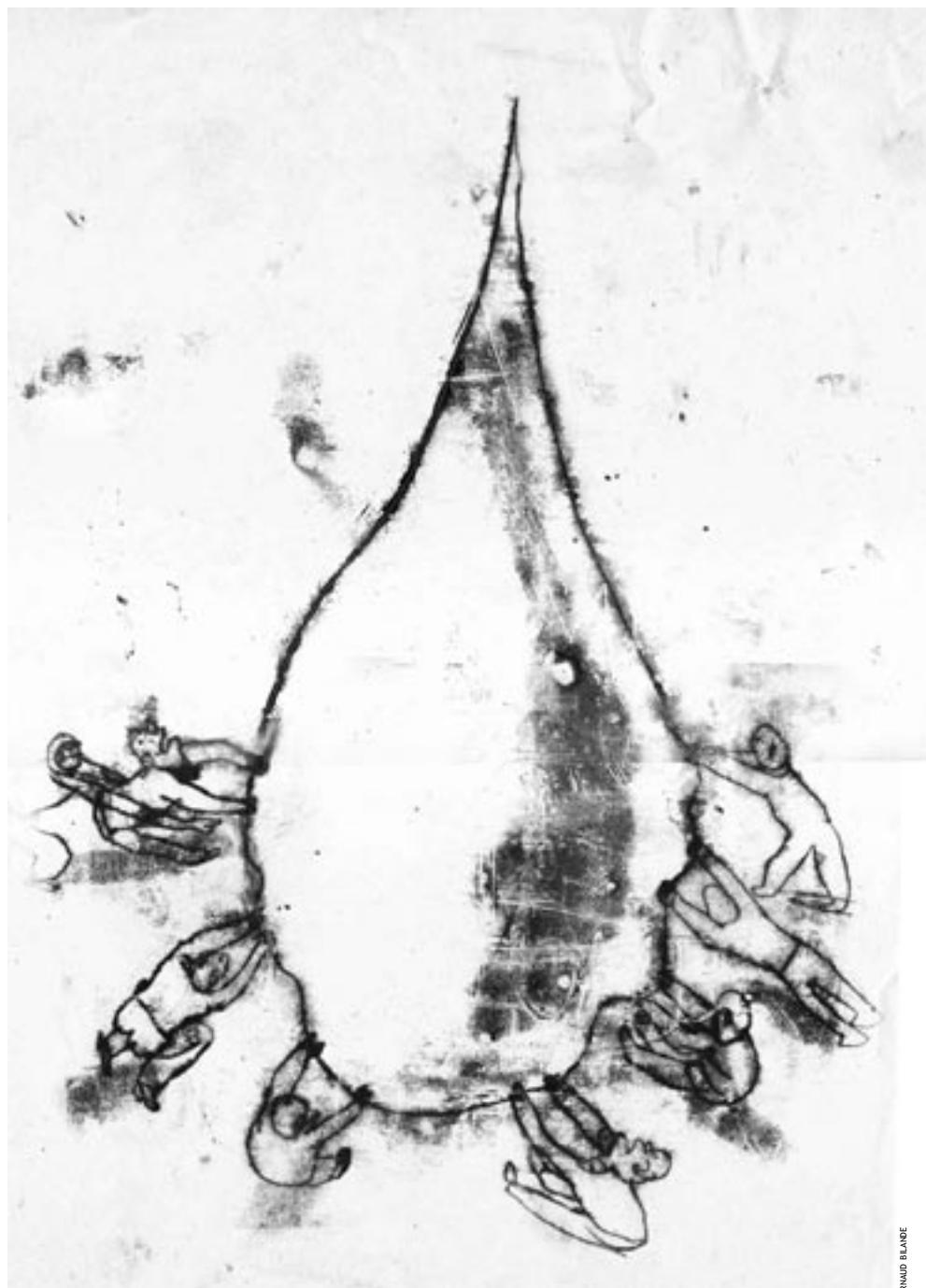
A cette approche territorialisée de l'action sera jointe une approche thématique sous forme d'ateliers de réflexion qui traiteront de questions plus spécifiques : les nouveaux emplois liés à l'eau, les éléments chimiques non traités, les solidarités Nord-Sud de l'eau, le rapport art et social, les piscines publiques, les citernes d'eau de pluie...

Diversité des langages

L'approche culturelle et la diversité des langages ne sera pas oubliée. *Sur le Front de l'eau*, est une programmation variée de films touchant à l'eau qui prendra place au cinéma Nova. Voyages poétiques le long de fleuves, plongées dans l'angoisse d'un thriller aquatique, vues du ciel sur des grands ouvrages techniques, détours par les contrées de l'absurde et retour sur des luttes sociales. Trois dimanches approfondiront les questions avec des moments de rencontres spécifiques sur trois thématiques : les luttes sociales autour de l'eau, la marchandisation de l'eau à Bruxelles et la technologisation de l'eau. Par ailleurs, une exposition au Pianofabriek débutera mi-mai et exposera des travaux d'affiches et d'expression émanant de quartiers. Toujours dans le registre des langages sensibles, la Fête de l'eau proposera un parcours musical à la recherche des sources, fontaines et autres traces oubliées.

Ce projet s'étalera sur plusieurs mois, de fin avril à septembre. Les EGEB seront encadrés par deux grands moments de rencontre, des colloques, sortes d'assemblées de débat et de mise en commun. Le premier qui aura lieu les 6 et 7 mai placera des balises pour l'expérimentation en cours et explorerà quatre grandes thématiques : l'eau dans la ville, les cycles de la participation, les biens communs dont l'eau et l'économie plurielle de l'eau.

Le second colloque en septembre confrontera le travail produit durant les semaines précédentes aux réalités politiques et économiques de cette ville. Les EGEB contemporains de l'enquête publique sur le Plan de Gestion de l'Eau régional contribueront aux politiques publiques et notamment par l'élaboration de cahiers de contributions qui seront remis fin août lors de la Fête de l'eau. ■



ARNAUD BLANCK

**ETATS GENERAUX DE
L'EAU À BRUXELLES**
WWW.EGEB-SGWB.BE

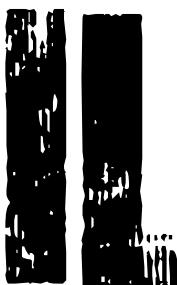
PLATEFORME DES EGEB



TOUTES LES EAUX DES RUISSEAUX VONT À LA MER

MUSÉE DES EGOUTS - TCHORSKI

On peut sans doute tirer plusieurs fils pour remonter le cours de l'histoire qui a amené à l'existence des États Généraux de l'Eau à Bruxelles (EGEB), mais il en est un qui probablement nous fera plus sûrement comprendre le sens de ce qu'ils veulent apporter. C'est le fil d'une histoire très vivante et pleine de rebondissements, une histoire d'habitants confrontés à des situations très concrètes d'inondations et de bassin d'orage...



était une fois une petite rivière invisible qui avait toutefois la mauvaise idée de se rappeler aux bons souvenirs de cette ville en débordant de son lit de béton : le Maelbeek. Longtemps des études ont été menées pour imaginer comment limiter son courroux. La solution proposée fut celle du bassin d'orage, une grande cuve de 33.000 m³ qui sert à retenir les eaux qui dévalent trop rapidement les pentes de la vallée. Depuis 1978, on a longtemps discuté de savoir où placer ce bassin d'orage. Sous les étangs, sous la place Flagey, ailleurs. Ce fut sous la place Flagey pour finir. Mais tel un serpent de mer, ce dossier apparaissait puis disparaissait. D'une certaine manière, on finissait par ne plus y croire, jusqu'au jour où, fin décembre 2002, le chantier devint imminent.

Le vide technique

Il restait un petit groupe de personnes^[1] qui ne

cessait d'alerter leurs voisins quant au montage peu démocratique du dossier. On se souviendra de la pratique du saucissonnage du dossier qui en était le fait majeur et amena à octroyer un permis d'urbanisme à un objet tronqué de nombre de ses éléments, tel ce «vide technique» qui par miracle se transforma en parking une fois ledit permis octroyé. Il paraissait clair pour certains habitants que trop de questions se posaient. Cet embryon actif donna naissance à un double mouvement.

Le premier s'incarna dans le Comité Flagey/Bras-serie, disparu aujourd'hui, qui remit en question la construction du bassin d'orage essentiellement sur la base du montage peu transparent du dossier et d'études d'impacts sur l'environnement insuffisants. Des craintes légitimes existaient face au gigantesque chantier qui s'annonçait vraiment cette fois. Ce mouvement s'opposa au bassin d'orage. Il fut stigmatisé par les autorités de la commune d'Ixelles qui voyaient dans ce mouvement un manque de solidarité avec les



populations moins nanties de la rue Gray qui subissaient les assauts de la rivière parfois ennemie. L'alternative était infernale : pour être solidaire avec les habitants qui subissaient les inondations, il fallait accepter un dossier mal ficelé qui pouvait occasionner des risques pour les biens des riverains du futur chantier.

Un autre courant d'action, moins visible dans un premier temps, ne pu admettre cette impasse conceptuelle. Il s'attacha à mener une recherche sur les alternatives au bassin d'orage pour diminuer les risques d'inondation. Très vite il a été découvert que les dispositifs tels que les bassins d'orage en zone urbaine n'avaient plus cours dans des pays comme l'Allemagne ou la Hollande. Bien que les deux approches se mêlaient, notre histoire suivra le fil de ce deuxième courant qui se retrouve être à la source des États Généraux de l'Eau à Bruxelles.

Infiltrer, évaporer, ralentir

Les principes d'une approche écologique étaient simples et pour des non-experts, directement compréhensibles. Dans de nombreux cas, les inondations urbaines sont dues à l'imperméabilisation des sols toujours plus importante^[2]. Avalées par

les égouts, sans rien pour les freiner lors des gros orages, les eaux ruissellent abondamment le long des pentes pour aller s'accumuler là où les goulets s'étranglent... La vallée du Maelbeek, parfois encaissée, est un bel exemple de cette situation où lors de gros orages le débit des eaux arrivant est plus important que celui des eaux sortantes.

On nous expliqua alors fort logiquement que pour remédier à cela, il faut diminuer les eaux d'écoulement. Dès lors, il ne faut pas traiter les inondations là où l'eau s'accumule^[3], mais là où elle tombe – c'est-à-dire sur tout le bassin versant^[4] – en infiltrant l'eau, en permettant qu'elle s'évapore, en ralentissant de multiples manières son écoulement. Les dispositifs et les techniques qui le permettent sont nombreux. Les images de villes qui avaient ailleurs tenté l'expérience montraient tout le profit que l'on pouvait tirer de ces pratiques. Il ne s'agissait pas seulement de désimperméabiliser les sols, mais de penser une ville qui renouait avec l'eau, ses cycles de vie et la nature. Il s'agissait de penser autrement la ville dans une solidarité de bassin versant.

L'on voyait directement la portée d'une telle approche qui ne laisse plus l'ingénieur seul pour trouver des solutions. À une solution technique



DANIEL DE LOEUX

La rue Gray sous eaux.



LEVEN SOETE / WWW.BRUXEL.ORG

[1] Nombre d'habitants se souviendront de feu Jean Meeûs qui fut l'un des premiers à alerter l'opinion de la médiocrité du projet soutenu par quelques membres de Parcours citoyen Ixelles.

[2] A Bruxelles, la surface des sols imperméabilisés a doublé en 20 ans. Dans un pays comme la France, ces surfaces ont doublé en 10 ans.

[3] La place Flagey fait 1 hectare.

[4] Le bassin versant fait 900 hectares.

[5] Le 1er février 2002 à l'ISA La Cambre.

[6] Le 20 septembre 2006 à l'ISA La Cambre.

[7] Le processus dura plusieurs mois de fin 2007 à juin 2008.

[8] Voir article de Valérie Mahaut dans ce numéro spécial p.55.

[9] Ce concept a été proposé par Valérie Mahaut (ingénieur-architecte d'Architecture et Climat) dans le cours d'Open Source. Elle en a fait une thèse de doctorat (UCL).

[10] Lire le texte en page 21 qui a été publié une première fois dans le BEM n°233 de mars 2010.

[11] Voir articles p.4 et 6 dans ce numéro.

L'eau à l'honneur de la Zinneke Parade 2008.

centralisée et demandant de gros moyens financiers, on pouvait substituer une approche que l'on peut qualifier de participative où chacun est convié à penser son environnement, à penser la ville. À l'invitation du collectif Parcours citoyen, une première Assemblée des gens du Maelbeek de plus de cent personnes fut réunie lors d'une soirée de rencontre intitulée *Eaux amies ou rivières ennemis*^[5]. Lors de ce moment d'éducation populaire, Riccardo Petrella, entre autres, nous y apprenait déjà – tel un visionnaire – que le dispositif des bassins d'orage à Bruxelles et surtout celui de la Station d'épuration Nord en chantier devaient être vu comme un coin de la privatisation de la gestion de l'eau.

Eau Zone à investir

Mais notre double mouvement fut bloqué net. Les accords de majorité avaient scellé dans le béton armé la construction du bassin d'orage. Ils ne pouvaient plus être défaits et à cette époque, même Inter-Environnement Bruxelles avait dis-

suadé le mouvement des habitants de se mobiliser. Tout est joué était-il dit. S'il y eut un frein, le mouvement ne s'arrêta pas pour autant et plus tard, il obtint même la reconnaissance de divers acteurs, dont la Municipalité de Lille qui avait pu voir dans le mouvement d'habitants une source d'inspiration pour elle-même. Des professeurs de l'ISA La Cambre ont également proposé diverses rencontres avec les étudiants pour étudier ce phénomène qui avait tant bouleversé la vie du quartier. A travers ces rencontres, il apparaissait clair que la démarche devait être poursuivie : il fallait comprendre que de tels outils centralisés s'usent, qu'il était nécessaire de penser à de futures mesures compensatoires, mais surtout, que c'était un regard sur la ville qui était en jeu.

Les bases pour une relance du mouvement étaient en place et c'est lors du Festival Habiter que la Plateforme Eau Water Zone est née, plus précisément lors d'une nouvelle soirée de rencontre intitulée *Eau Zone à investir*^[6]. Elle mis en place l'Appel à idées citoyen *Open Source*,



*Imaginons ensemble une ville où l'eau serait une amie^[7]. Un processus de plusieurs mois avec des ateliers de travail, des conférences et surtout une exposition finale de tous les travaux. Des dizaines d'idées ont émergé, comme le désormais fameux Super-Désasphaltico (un super Amigo), né autour d'une bonne bière. Il lui a été associé Asphaltor (le méchant) puis Ixelligator (le gentil dragon), autant de personnages hauts en couleurs qui firent partie de la Zinneke Parade 2008. Mais surtout trois idées forces sont sorties des ateliers qui continuent de creuser leur lit et forment ensemble *Maelbeek dans tous ses Etats* (MTSE). *Maelbeek Mon Amour*, est un projet artistique de grande envergure qui rappelle le tracé du Maelbeek disparu en proposant de placer 150 plaques d'égout créatives tout au long des 7,2 km de son cours. Le contrat des nouvelles rivières urbaines^[8] est une manière de travailler collectivement à rendre l'eau plus visible dans la ville^[9] et enfin les quartiers-pilotes sur la gestion de l'eau.*

Lors de l'hiver 2009-2010, MTSE devenait toujours plus une réalité lorsque la question de l'eau fit la Une de l'actualité en Région de Bruxelles-Capitale. Aquiris, l'entreprise gestionnaire de la Station d'épuration Nord, arrêtait unilatéralement le fonctionnement de la station en renvoyant les eaux usées directement dans la Senne. On se rappelle le tollé. Ce qui était incriminé par Aquiris, c'était la qualité des eaux arrivant à la station : trop chargées en sable. Sans entrer dans les détails, on ne pouvait pas manquer de lire dans la déclaration de ce conflit au sein de ce PPP l'installation d'un rapport de force entre le privé et le public. STEP Nord était à Bruxelles, ce que le bassin d'orage était au bassin versant du Maelbeek : un sommet de la concentration technique nécessitant un grand apport financier. Dans ce conflit, il n'était pas sûr que le public en sorte renforcé, il ne serait pas sûr qu'un jour l'eau ne devienne pas un bien marchand. Nous étions confrontés à une nouvelle alternative infernale : l'eau ne pourrait être épurée et atteindre des normes écologiques acceptables que si le «capitalisme mondialisé» entrait dans la place.

La Région de Bruxelles a inscrit dans son Ordonnance-cadre que l'eau «fait partie du patrimoine commun de l'humanité et de la Région de Bruxelles-Capitale. (...) Le cycle de l'eau est géré de façon globale et intégrée par le secteur public, dans le cadre d'un développement durable. Les services de l'eau sont d'intérêt général». L'eau se devait donc de rester un bien commun, mais le dispositif pourrait se lézarder. Pour l'en empêcher, il apparaît qu'une alliance entre le public et le citoyen se devait d'être renforcée. Pour réfléchir à cette question, un appel était lancé pour créer

des États Généraux de l'Eau à Bruxelles^[10] par la Plateforme Eau Water Zone. La Ministre de l'environnement a entendu l'appel et a proposé que nous mettions en place ces États Généraux de l'Eau de manière contemporaine à l'enquête publique sur le plan de gestion, en 2011. Nous souhaitions les proposer pour 2013, histoire de bien se préparer. Mais après une longue discussion avec l'Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau (IERPE), nous étions convenu qu'il pouvait être intéressant de profiter de l'enquête publique sur le Plan Gestion de l'Eau^[11], ce canal ouvert, pour contribuer à la politique de l'eau. Aujourd'hui nous y sommes. Les EGEB qui vivent une vie souterraine depuis plusieurs mois vont sourdre publiquement à partir de fin avril, en commençant par une Masse Critique. Tous les petits ruisseaux vont à la mer !

**DOMINIQUE NALPAS
PARCOURS CITOYEN**

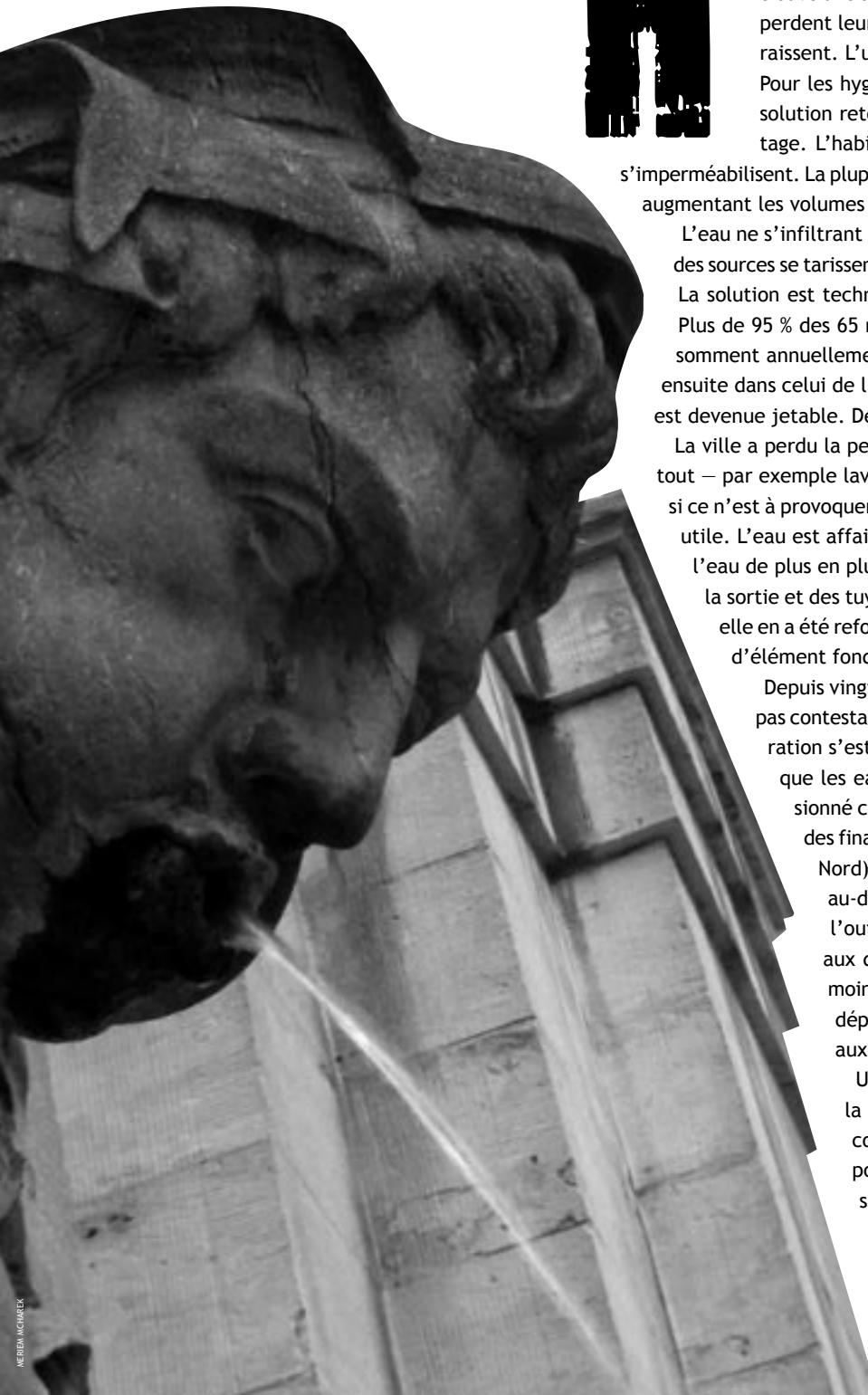


JESSICA BLONDIN



Réconcilier la ville avec l'eau

Avec l'arrêt de la Station d'épuration Nord, Bruxelles et ses eaux ont vécu un moment critique majeur. Y a-t-il quelque chose à apprendre d'une crise qui est un moment où les temps se contractent à outrance ? Pour nous, il s'agit d'arrêter de se fixer sur les seules causes immédiates et d'observer les flux portés par les temps longs de l'Histoire.



istoriquement, la ville a refoulé l'eau. Ce phénomène est ancien et accompagne l'idée de Progrès qui suppose que tout problème trouve une solution technique. Avec l'industrialisation, les rivières perdent leur valeur économique, les moulins et les viviers disparaissent. L'ultime fonction des cours d'eau est d'être dépotoirs. Pour les hygiénistes de la ville, le voûtement des rivières est la solution retenue pour en faire des segments du réseau d'égouttage. L'habitat et les voiries sont en pleine expansion, les sols s'imperméabilisent. La plupart des eaux de ruissellement sont destinées à l'égout, augmentant les volumes d'eau polluée et entraînant des inondations.

L'eau ne s'infiltrant plus dans le sol, les nappes phréatiques s'épuisent et des sources se tarissent. Il faut faire venir l'eau de bassins versants éloignés. La solution est technique : tuyauteries, pompes, filtration, réservoirs... Plus de 95 % des 65 millions de m³ d'eau potable que les Bruxellois consomment annuellement proviennent du bassin de la Meuse, pour se jeter ensuite dans celui de l'Escaut en passant par les égouts. L'eau «technique» est devenue jetable. Désormais, elle a un coût.

La ville a perdu la perception de l'écologie de l'eau. L'eau potable sert à tout – par exemple laver la voiture –, et l'eau de pluie ne sert plus à rien, si ce n'est à provoquer des inondations. La Senne, enfouie, n'est guère plus utile. L'eau est affaire de tuyauteries : elle se virtualise. La politique de l'eau de plus en plus centralisée se limite à une gestion de l'entrée, de la sortie et des tuyaux. L'eau a fini par sortir de l'imaginaire de la cité, elle en a été refoulée, perdant toute sa dimension sacrée «impayable» d'élément fondateur de vie.

Depuis vingt ans, l'Europe oblige à dépolluer l'eau – ce qui n'est pas contestable. Vu l'urgence, la construction d'une station d'épuration s'est imposée. Or, un tel outil fonctionne d'autant mieux que les eaux sales y sont moins diluées. L'outil est surdimensionné car il doit aussi gérer les rares eaux de crue. Ceci exige des financements gigantesques (1,5 milliard d'euro pour STEP Nord). Comme l'Europe interdit tout endettement public au-delà des 3% annuels, c'est dès lors le privé qui financera l'outil, ce qui renforce un complexe technico-financier aux dimensions toujours plus imposantes et de moins en moins contrôlable^[1]. Maintenant, le prix de l'eau intègre sa dépollution et l'eau devient un enjeu financier répondant aux critères de la finance globalisée^[2].

Un conflit se structure entre l'autorité publique et la gestion privée de l'eau menant à la crise que l'on connaît. Le citoyen toujours plus éloigné de la décision politique s'en désintéresse d'autant plus qu'il paye un service. La marchandisation accrue de l'eau en fait de moins en moins un bien commun... Cette crise apparaît comme un «retour du refoulé». Nous atteignons le



Des solutions de rétention d'eau ingénieuses existent, ici à Kronsberg.

paroxysme d'une vision du monde où chaque solution technique est prise dans une urgence apparente sans perception des temps longs, sans vision.

Les questions environnementales appellent à une autre manière de voir, complexe, écologique et osons-le, poétique. La ville peut renouer avec l'eau en jouant sur la diversité de ses «comportements» et recréer, par de multiples dispositifs techniques ou sociaux/collectifs à l'échelle du bassin versant (citernes de récupération, noues d'infiltration, bassins ralentisseurs, étangs, toitures vertes, rigoles, points d'eau publics, plate-forme expertes et citoyennes, contrats de rivière...), l'émergence de nouveaux cycles de l'eau que nous appellerons Nouvelles rivières urbaines. Cette approche offre de nombreux avantages, comme la diminution des boues à épurer et des inondation, etc. L'eau reprend sa place, elle donne vie aux végétaux, infiltre le sol, réalimente les sources... et l'imaginaire commun. Les chemins d'eau «convivialisent» les espaces publics, traduisent la topographie de la ville, redonnent une perception de la temporalité des cycles de l'eau...

Si l'eau offre une dimension sociale en créant du lien entre les humains, un agencement d'humains qui collaborent offrira d'autres possibles pour traiter les question hydriques.

Avec cette vision, l'ingénieur et le financier ne sont plus les seuls experts : ils sont accompagnés de l'architecte, de l'urbaniste, du géologue, du jardinier, du sociologue, de l'artiste, de l'animateur de quartier, des habitants... Le citoyen devient également co-producteur, il intervient et participe. L'économie se décentralise et crée de nouveaux métiers et emplois urbains. La question n'est plus seulement : comment gérer l'eau ensemble, mais quelle eau pour quelle ville ?

La Région est bien consciente de ces enjeux et, en tant qu'acteurs de la société civile, nous nous proposons d'ouvrir le débat par l'organisation d'États Généraux de l'Eau à Bruxelles en intégrant la perspective des temps longs, en formulant l'hypothèse de nouvelles rivières urbaines et une gestion participative de l'eau pour qu'elle soit un bien commun. Il est urgent de développer à Bruxelles une nouvelle culture de l'Eau et de nouvelles manières d'agir.

PLATEFORME EAU WATER ZONE

Le projet des États Généraux de l'Eau se fonde sur une hypothèse dite stratégique et politique. Celle-ci a été proposée une première fois à la suite de la crise de la Station d'épuration Nord l'hiver dernier. On se rappellera qu'Aquiris avait unilatéralement décidé de rejeter les eaux usées directement dans la Senne, entraînant une crise écologique, politique voire communautaire. Il était essentiel pour la plateforme Eau Water Zone de prendre une position en appelant notamment à des États Généraux de l'eau et l'a publiée dans le BEM de mars 2010. Il nous semblait important de le publier à nouveau ici.

[1] http://www.lesoir.be/forum/a_bout_portant/article_744572.shtml
[2] <http://blog.mondediplo.net/2010-01-06-Toulouse-Bruxelles-l-axe-du-mal-de-Veolia>

Ixelligator n'est pas un Khmer vert

La ville a probablement besoin de générer des légendes urbaines. Je suis bien placé pour le savoir. Mais j'en ai une belle à vous raconter. Cela se passe à Ixelles du côté des étangs. On y raconte que l'on y a vu un monstre. Mais il faut se méfier des apparences.



ANONYME

C

ela se passe durant l'hiver 2007. Tout commence avec le témoignage du garde-pêche des étangs d'Ixelles. Il aurait vu quelqu'un jeter dans les étangs un animal ressemblant à un gros reptile. Il fut pris au sérieux. Le fait de rejeter des animaux exotiques dans la nature n'a rien de rare. On connaît le cas des perruches qui envahissent la ville et des petites tortues prédatrices, etc. On se perd en conjectures. Ce ne peut être un crocodile ou un caïman, ils ne supporteraient pas l'hiver. Par contre un alligator... La presse s'empare du sujet. Vous imaginez !

L'affaire prend de l'ampleur à tel point que le Bourgmestre se met en devoir de communiquer à la population dans le journal d'information communal. Il explique ainsi qu'ils ont fait appel à la protection civile qui, avec des bateaux munis de puissants phares, au beau milieu de la nuit — on avait pour l'occasion éteint l'éclairage public —, ont tenté de trouver l'animal. Une méthode américaine : éclairés, les yeux des alligators brillent. Mais on n'a rien vu.

L'inquiétude augmente dès lors. Ce n'est pas parce qu'on ne l'a pas trouvée que la chose n'existe pas. On évite les promenades. Au bord des étangs, on tient serrés ses chiens en laisse. Le long du marché (qui à l'époque de la construction du bassin d'orage se trouvait au bord des étangs), à chaque instant on épie du côté de l'eau. Le commerce s'en ressent. Certains disent l'avoir photographié, mais on a des doutes quant à l'authenticité des images, on sent la supercherie. D'autres imaginent que ce sont les terres retournées du grand chantier Flagey qui se vengent et l'on voit fleurir une affiche bizarre autant qu'étonnante *Khmer vert, prudence, prudence*. On l'appelle Ixelligator, tel un «raptor»



JEAN-MARIE LISON



MAALBEEK MON AMOUR

DE GROENE KHMER VERT



des temps modernes ! D'autres, courageux, font des appels à une veille citoyenne...

Mais la vérité n'éclatera que plus tard au grand jour. Et avec quel éclat ! Je l'ai bien connu ce soi-disant monstre. C'est un ancien dragon tapi au fond des étangs depuis des siècles. On croit savoir ce qu'il est advenu des dragons, symboles des zones humides, de l'ombre et des peurs qui ont hanté les imaginaires moyenâgeux. Saint-Michel ne l'aurait-il pas vaincu à la gloire du Tout-puissant ? Symbole de l'homme qui gagnait sur les eaux et les marécages. Victoire de l'homme sur la nature. Légende.

La vérité ? Il faut savoir parler aux forces en apparence mystérieuses. Oui, Ixelligator est sorti de sa cachette envasée depuis des millénaires. Mais c'est en tant que gardien des sources et des terres qu'il le fit. Excédé, il a manifesté sa colère car les nappes phréatiques s'assèchent et les sources se tarissent du fait de l'œuvre d'Asphalotor, cette machine qui recouvre de sa surface noire et technique la planète entière, rendant les sols imperméables et morts. Son combat était le mien, il nous fallait nous attaquer à ce véritable monstre contemporain. Nous nous sommes battus lors de la Zinneke Parade de 2008. Ixelligator et moi l'avons frappé et Asphalotor a fini par succomber. Aujourd'hui, Ixelligator, le gentil dragon, est retourné garder sa source, il sait que le combat continue, car les monstres reviennent toujours. Mais maintenant, je suis là !

SUPER-DÉSASFALTICO



JEAN-MARIE LISON

**PRUDENCE
PRUDENCE**

III. ANALYSES

ON VEUT NOUS FAIRE CROIRE QUE L'EAU N'EST PLUS CE QU'ELLE EST

Depuis désormais plus de vingt ans, les classes dirigeantes agissent suivant des choix idéologiques qui visent à faire de l'eau un bien économique. La gestion de l'eau est aujourd'hui axée sur la fixation de son prix, visant à la récupération des coûts totaux à payer par le consommateur. Cette approche, combinée à un discours fondé sur la rareté de l'eau en tant qu'enjeu-clé du futur de l'eau sur la Planète, a contribué à considérer les technologies et les instruments de marché comme les solutions miracles à la crise mondiale de l'eau. Allons-nous accepter «l'eau marchandise» et «l'eau technologique» ?



[1] En anglais IWRM (*Integrated Water Resources Management*). L'adoption de la GIRE a été utilisée comme une condition à satisfaire, par les pays demandeurs, pour l'obtention de crédits de la Banque Mondiale dans le domaine de la gestion de l'eau.

rupture a commencé autour de 1992, avec les principes établis à la conférence internationale de Dublin sur l'eau et l'environnement, en préparation du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Pour la première fois, les pouvoirs forts, économiques et politiques, des «pays du Nord» ont affirmé et fait admettre par la communauté internationale que l'eau devait être considérée essentiellement comme un bien économique (d'après les principes de l'économie capitaliste de marché). Sur cette base, la Banque Mondiale a élaboré et imposé

à travers le monde, à partir de 1993, le modèle qui devait permettre, selon elle, de «gérer» de manière optimale les ressources hydriques de la planète en tant que bien économique. Référence est faite à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)^[1] dont le postulat fondateur est la fixation d'un prix de l'eau, basé sur le principe de la récupération totale des coûts (*full cost recovery principle*), y compris la rémunération du capital investi. Un rendement financier raisonnable constitue, selon ce modèle, la condition nécessaire et indispensable pour réaliser une gestion optimale de l'eau. La Directive-Cadre européenne de l'Eau de



l'an 2000 s'est largement inspirée des conceptions de la GIRE.

L'élément qui aurait «justifié» la rupture aux yeux des groupes dominants a été la raréfaction croissante de l'eau de qualité bonne pour usages humains. Leur discours prétend que les phénomènes de raréfaction sont dus principalement à l'augmentation de la population mondiale et au développement économique croissant nécessitant de plus en plus d'eau – ce qui est faux car la raréfaction qualitative de l'eau est principalement due aux mauvais usages de l'eau. C'est sur cette base qu'ils ont imposé l'idée que la crise mondiale de l'eau est essentiellement une crise de rareté de l'eau, que la rareté va rester, voire augmenter à l'avenir, à cause du changement climatique et que, par conséquent, la gestion de l'eau se doit d'être une gestion efficace d'une ressource économique rare, de plus en plus importante stratégiquement pour la sécurité économique de chaque pays. Cette thèse est devenue aussi l'apanage des grandes organisations internationales publiques^[2]. Elle est clairement le support central de la politique de l'eau de la Commission européenne^[3].

Les choix ci-dessus ont contribué à forger et à diffuser d'autres thèses dont le pouvoir d'influence sur l'opinion publique est grandissant. Je pense, en particulier, à trois thèses qui méritent d'être combattues avec force et persévérance.

Valuing water

La première porte sur la nécessité d'attribuer une valeur économique à l'eau : *Valuing water*. Définir et mesurer la valeur de l'eau (en termes monétaires) est absolument nécessaire – affirme-t-on – car, en l'absence de cette «monétisation»^[4], les capitaux privés ne seront jamais suffisamment intéressés à investir les gigantesques sommes d'argent (plusieurs dizaines de milliers de milliards d'euros au cours des 30 prochaines années)^[5] qui seront nécessaires pour lutter contre la rareté de l'eau et les effets du changement climatique sur l'eau. *Valuing water* signifie que les transactions financières sur les biens et services des activités hydriques établiront la valeur de l'eau. Celle-ci variera en fonction de la contribution des entreprises gestionnaires de l'eau à la création de valeur pour les détenteurs/propriétaires des capitaux investis.

La gestion optimale intégrée passant, pour les dominants, par le prix de l'eau, il leur devient indispensable d'imposer l'application du calcul de la chaîne de la valeur au cycle économique de l'eau et à chacune des fonctions du cycle. Cela afin de mesurer la contribution de chaque fonction à la création de valeur pour le capital

et décider si, quand et sur quelles bases il est préférable de segmenter/spécialiser la gestion des différentes fonctions. Il s'agit d'une tendance qui va de pair avec l'intégration des activités de l'eau avec d'autres secteurs des services «publics» au sein des mêmes grands groupes industriels et financiers multi-utilities multinationaux actifs sur les marchés boursiers.

Tout au privé

La deuxième thèse (aussi mystificatrice que la première) en découle : les entreprises privées ont le savoir, les connaissances, les compétences et... l'argent. A partir de ce postulat, le rôle des pouvoirs publics (État, collectivités locales) est de valoriser et soutenir la libre action des entreprises privées par des mesures appropriées, dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) et de la gouvernance multi-acteurs (*stakeholders*). Un État





«fort», donc, en tant que facilitateur de l'initiative privée au service de la liberté des consommateurs et des investisseurs. Jamais la culture anti-étatique, oligarchique et anti-sociale n'avait été aussi explicite et brutale dans le domaine de l'eau.

L'eau technologique

La troisième thèse est la plus «avant-gardiste» et la plus chargée d'inconnues et de dangers : *l'eau technologique*, salvatrice de l'humanité. Pour répondre à l'impératif de l'offre croissante d'eau bonne pour usages humains, les groupes dominants comptent sur trois moyens technologiques destinés, à leur avis, à garantir la sécurité et le développement économique futurs. Tout d'abord, ils mettent l'accent sur une plus grande productivité de l'eau. Produire davantage de biens et de services, et continuer à créer de la valeur pour le capital, avec moins d'eau. Appliquée à l'agriculture, par exemple, cette prescription se traduit par «*more crops per water drop*». Ensuite, ils font la promotion des techniques de traitement des eaux usées et de leur recyclage pour usages domestiques, agricoles, etc. Depuis peu, les foyers de Singapour sont alimentés en eau recyclée. De plus en plus nombreuses sont les villes qui cherchent à assurer, par le traitement/

recyclage, leur approvisionnement hydrique tous usages confondus.

Enfin, le dessalement de l'eau de mer continue de se développer. Après sa récente crise de pénurie, Barcelone s'est dotée de la deuxième plus grande station de dessalement européenne. Israël et la plupart des États de la péninsule arabique, ainsi que l'Espagne et les États-Unis, sont des gros producteurs et utilisateurs d'eau dessalée. La Chine vient d'ouvrir quatre stations de dessalement pour des villes de plus de 250.000 habitants.

En soi, ces développements sont à encourager. Les questions et les préoccupations surgissent au cas où ils devaient se faire sous l'égide et la maîtrise des capitaux privés, par des entreprises privées, selon les mécanismes de marché. Si tel devait être le cas, l'eau deviendra définitivement un produit industriel, une marchandise, un produit financier. Dans ce cadre, l'eau dessalée privée ne sera plus ni ne pourra être considérée comme un don de la vie, un bien naturel universel, un bien commun accessible et appartenant à l'humanité et à toutes les espèces vivantes, un droit humain. L'eau technologique, comme j'ai proposé de l'appeler, sera un bien essentiel et insubstituable pour la vie *made by Veolia Water, American Water ou*





PRIVATIZZAZIONE ACQUA



[2] Voir Mémorandum pour un Protocole Mondial de l'eau par l'IERPE et le *World Political Forum*, 2009, www.ierpe.eu.

[3] La rareté est devenue, après la qualité de l'eau, le leitmotiv de la vision politique de la Commission européenne en matière d'eau. Voir Communication de la Commission du 18 juillet 2007 : «*Faire face aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse dans l'Union européenne*» et son troisième rapport de suivi, paru le 21 mars 2011 : COM (2011) 133 final.

[4] L'un des thèmes principaux à l'agenda de la conférence «*Future of European Waters*», organisée à Budapest les 24 et 25 mars 2011 par la présidence semestrielle hongroise de l'Union européenne, a été «*Valuing Water*».

[5] The 2030 Water Resources Group, Charting our Water Future, 2009.

[6] IERPE : Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau.

[7] Cet article est disponible dans une version plus détaillée sur <http://blog.mondediplo.net/carnet-d-eau>.

Blue Techno Corporation. Elle ne sera plus un «don du Ciel» (comme disent les musulmans ou les chrétiens), ni un don de Pachamama (comme le croient les populations amérindiennes), mais le produit commercial de NEWater, Suez, Agua de Barcelona, voire de Coca-Cola, Nestlé et Pepsi-Cola (producteurs de la soi-disant «*Purified Water*» commercialisée sous les noms de Dasani, Aquafina et Pure Life respectivement). La commercialisation de l'eau, au même titre que le pétrole ou le gaz, fera partie intégrante de nos modes de vie.

Mobilisation locale, nationale, mondiale

Au cours des cinquante dernières années, la mobilisation citoyenne pour l'eau a subi des mutations importantes. Au départ, la lutte pour le droit à l'eau pour tous et contre les dévastations des ressources hydriques a été le cœur de la mobilisation. Puis, à partir des années '80, la bataille contre le démantèlement des services publics et leur privatisation ainsi que contre la marchandisation de l'eau est venue élargir, au nom de l'eau bien commun de l'humanité, les champs de la mobilisation et des enjeux.

Finalement, en 2010, les citoyens ont obtenu la reconnaissance de l'accès à l'eau en tant que droit humain, cela grâce surtout à l'engagement des gouvernements de certains pays d'Amérique latine. Des progrès marquants, mais locaux, ont

été enregistrés un peu partout à travers le monde sur le plan de la défense du caractère public de la gestion des services hydriques. Un énorme travail reste à faire concernant la réalisation du droit à l'eau pour tous et la valorisation de l'eau en tant que bien commun public.

Aujourd'hui, la mobilisation citoyenne doit porter sur le «coeur idéologique» de la civilisation techno-marchande et financière, à savoir la prétention du capital privé mondial d'être propriétaire de la vie, et donc de l'eau. Elle doit se faire à trois niveaux. Le local, ce qui signifie, en Europe, la ville, d'où l'importance des EGEB et leur portée européenne, liée à leur rente de localisation à Bruxelles, capitale de l'Europe. Le national/transnational, la politique de l'eau des États n'est plus dissociable du contexte transnational et continental en raison surtout de l'interdépendance économique, environnementale et politique étroite des États d'un même continent. Le mondial, car comme le démontrent tous les problèmes de nature planétaire qui déterminent aujourd'hui directement la vie quotidienne des 7 milliards d'habitants de la terre : il n'y a pas de solution «durable» et juste à tous points de vue si elle ne porte pas sur ses tenants et aboutissants mondiaux. ■

RICCARDO PETRELLA
PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UCL
PRÉSIDENT DE L'IERPE [6]



Un avenir durable pour nos enfants les Bruxellois

Regardez la carte de la page 31.

Qu'est-ce que cela pourrait bien être ?

Indice : Il ne s'agit pas d'une carte de densité de population ou d'indicateurs économiques.

Si

d'après les apparences, nous nous retrouvons encore en face d'une carte qui, en fonction des couleurs, classe et sépare les Bruxellois ; à bien y regarder, le bleu, les reliefs. Ce bleu c'est les vallées de Bruxelles, ou plus exactement le lit majeur des cours d'eau qui jusqu'à récemment se permettaient de façonner notre paysage. Régulièrement, lorsqu'ils étaient un peu trop imbibés, les cours d'eau, à l'étroit dans leur lit mineur, se détendaient dans un lit plus vaste, le lit majeur. Mais les cours d'eau ont été domptés, ils se sont mariés à la ville pour le meilleur et pour le pire ! De lit mineur et majeur, ils sont passés au doux lit marital des égouts bruxellois. Notez que de temps en temps certains cours d'eau volages aiment reprendre leurs aises dans les caves des habitants très heureux de les accueillir (à n'en pas douter). Restent les panoramas qu'ils nous ont laissés. Pendant des milliers d'années, leur jeunesse, les cours d'eau se sont acharnés pour découper les terrains en collines et vallées. Dur labeur ! Mais quel résultat ! À Bruxelles nous avons de très beaux dénivelés qui font le bonheur des cyclistes.

Le fond des vallées se situe généralement aux alentours de vingt mètres et les sommets culminent régulièrement à plus de cent mètres d'altitude, surtout à l'est de la Senne. La Senne... C'était elle le chef de la bande du réseau bruxellois ! Celle qui avait organisé les autres cours d'eau en affluents pour creuser le relief. La tactique était simple : il fallait récolter l'eau de pluie qui ruisselait sur le sol en suivant la pente du terrain et qui emmenait avec elle des particules de terre. Chaque cours d'eau s'était donc vu attribuer comme tâche de lui transmet-

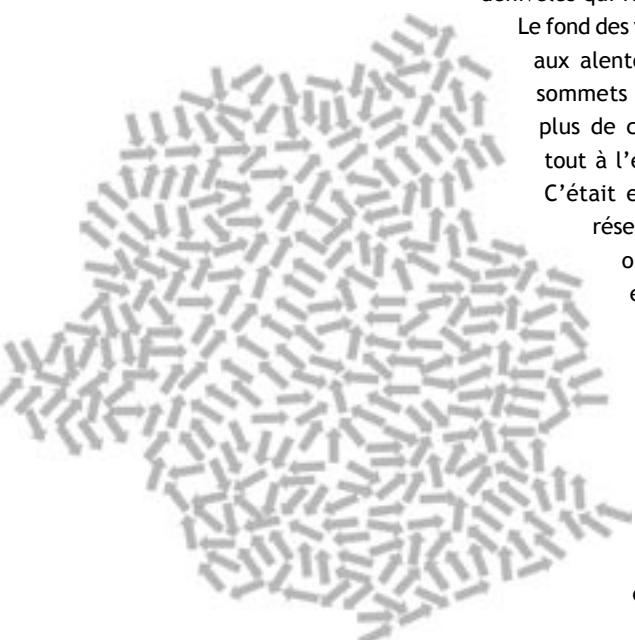
tre le stock d'eau de ruissellement et de sédiment sur des territoires définis. Ces territoires étaient appelés bassins versants et avaient donc comme caractéristique principale que toutes les eaux de pluie qui leur tombaient dessus arrivaient à un endroit déterminé, en l'occurrence un cours d'eau. Les limites entre les bassins versants étaient appelées lignes de crête (joignant les points hauts du bassin versant) ou de partage des eaux. Ces premiers affluents avaient eux-mêmes un réseau de sous-affluents et de sous-bassins versants. Ainsi le sous-bassin versant du Broeblaer faisait partie du bassin versant du Maelbeek qui contribue à son tour à fournir la Senne en eau et sédiment. Presque toute la Région bruxelloise se trouvait dans le bassin versant de la Senne, seul un tout petit bout de terrain en forêt de Soignes acheminait les eaux de ruissellement directement vers la Dyle sans passer par l'intermédiaire de la Senne.

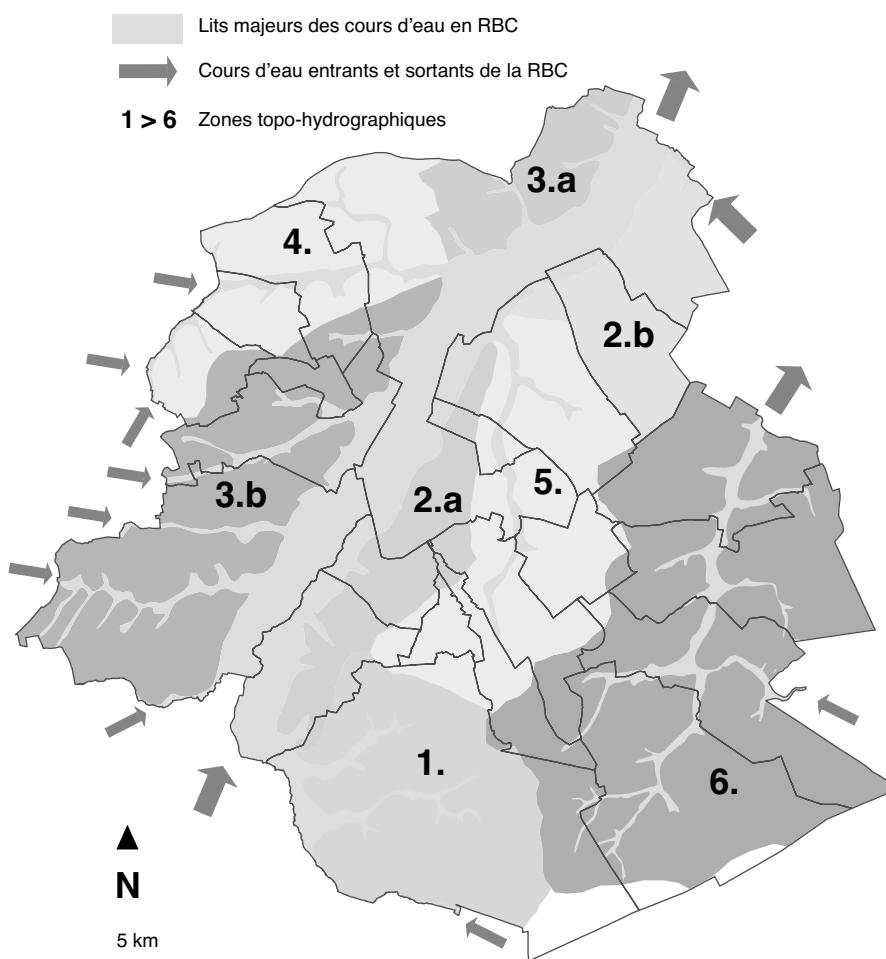
L'eau a façonné le paysage

Revenons aux paysages formés par les cours d'eau. Bien sûr le réseau hydrographique actuel, enchaîné à la ville, n'est plus libre de façonner notre environnement topographique naturel. Il n'en demeure pas moins intéressant de découper la Région bruxelloise selon les bassins versants, les versants ou les vallées afin de mettre à jour les caractéristiques de notre environnement physique caché sous les surfaces urbaines. C'est ce découpage topographique que représentent toutes les couleurs sur la carte de la page 31. Nous avons déjà longuement parlé des vallées en bleu, attachons nous maintenant aux versants (dans un bassin ou non) de la Région de Bruxelles-Capitale :

1. Les versants ucclois

Les bassins versants du Geleytsbeek, Ukkelbeek et le versant en rive droite du Linkebeek couvrent une grande partie du territoire communal d'Uccle. Nous pouvons donc grossièrement dire qu'Uccle est un territoire regroupant trois vallées, ou encore cinq versants. Concernant les caractéristiques





topographiques, nous trouvons des pentes très marquées avec des lignes de crête à plus de 100 mètres d'altitude.

2a et 2b. Le versant droit de la Senne

2a. Tout comme la zone précédente, la topographie est très marquée, la pente générale du versant est relativement forte : comme en témoignent les distances réduites entre la vallée et la ligne de crête. De nombreuses sources alimentaient de petits ruisseaux perpendiculaires à la Senne dans plusieurs Communes (Forest, Saint-Gilles, Bruxelles-Ville, Saint-Josse, Ixelles et Schaerbeek).

2b. Au Nord de la confluence avec le Maelbeek, correspondant plus ou moins à Evere et Haren, la zone possède une pente douce vers la Senne et sa confluence avec la Woluwe juste au Nord de la limite régionale.

3a et 3b. Le versant gauche de la Senne

3a. En face, de l'autre côté de la Senne (et du canal) se trouvent Neder-Over-Heembeek et Laeken. Cette zone a de nouveau des pentes plus marquées, similaires à celle de la zone 2a

avec aussi de petits ruisseaux perpendiculaires à la vallée de la Senne. Avec Jette et Forest, Neder-Over-Heembeek présente le dénivelé le plus important en région bruxelloise.

3b. Cette partie de versant présente de nombreux affluents de la Senne (Maelbeek, Broekbeek, Neerpedebeek, Vogelzangbeek...) relativement rectilignes, globalement dans une même direction d'écoulement mais dont la longueur augmente vers le Sud. Les sources de ces derniers cours d'eau se trouvent donc en Flandre. Ceci est lié à la topographie de moins en moins marquée. Les collines culminent à une altitude de plus en plus faible et présentent des pentes de plus en plus douces. Le territoire communal d'Anderlecht compose la plus grande partie de cette zone. Cette Commune comprend pas moins de quatre affluents de la Senne. Certaines de ses limites coïncident avec le tracé de ces cours d'eau et de la Senne. Les autres Communes (Molenbeek, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Laeken) se partagent deux affluents de la Senne. Leurs territoires dans cette zone trouvent difficilement un ancrage topographique, la plupart des limites communales ne suivant aucune logique de ligne de crête ou de tracé hydrographique.



4. Le bassin versant du Molenbeek

Cette zone comprend deux versants à distinguer de par l'altitude des sommets et de par leur pente moyenne. En effet, ces caractéristiques sont toutes deux plus faibles pour le versant Sud (orienté Nord-Est). Si la confluence (historique) avec la Senne et la majeure partie de l'aire du bassin versant se trouvent en Région bruxelloise, ce cours d'eau (en restauration) et le collecteur qui lui est associé sont aujourd'hui principalement alimentés par des sources et des sous-affluents en Flandre (Elegembeek, Maelbeek...). Les limites régionales correspondent globalement à des lignes de crêtes et au réseau hydrographique mais les frontières communales (Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Laeken) à l'intérieur de la Région bruxelloise semblent totalement indépendantes de l'environnement naturel topographique et hydrologique.

5. Le bassin versant du Maelbeek

Le Maelbeek est aujourd'hui une rivière disparue, transformée en collecteur. Le bassin versant de l'ancien cours d'eau est totalement compris au sein de la Région bruxelloise. Il n'est pas le seul. De nombreux autres petits affluents, aujourd'hui aussi disparus, récoltaient de l'eau cent pour cent bruxelloise (si on considère les limites actuelles de la région). Mais le bassin versant du Maelbeek est de loin le plus grand. C'est aussi sans doute l'affluent de la Senne le plus bruxellois, non pas sur base de cette seule caractéristique mais aussi et surtout de par sa position centrale dans la région et le rôle majeur qu'il a joué dans le développement de Bruxelles. Le Maelbeek constitue encore aujourd'hui un vecteur important liant entre elles de très nombreuses communes : Uccle, Forest, Ixelles, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Saint-Josse et Schaerbeek.

6. Le bassin versant de la Woluwe

Rejoignant la Senne en dehors de la région bruxelloise, la Woluwe pourrait être perçue comme une seconde rivière à Bruxelles, indépendante de la Senne et parallèle à cette dernière. Elle recoupe aussi des Communes déconnectées des autres bassins versants. Les habitants des communes de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boisfort se localisent presque tous dans le seul bassin versant de la Woluwe. Ils partagent des liens hydrologiques plus directs avec la Flandre, aval de la zone, qu'avec les Bruxellois des autres bassins versants.

Un bassin versant pour chaque Bruxellois

Au vu de ce découpage de Bruxelles selon les

caractéristiques hydrographiques et topographiques locales, certains lecteurs se repositionneront peut-être dans le paysage physique de Bruxelles et redécouvriront ainsi des interactions fortes qu'ils partagent avec leurs voisins de bassin versant. Par exemple, lors de pluies intenses, il n'est pas rare de constater des inondations dans les vallées bruxelloises. Comprendre que le voisin de l'aval est inondé par les eaux qui ruissellent sur sa propre toiture est un premier pas pour une solidarité entre ceux qui subissent les conséquences et ceux qui regardent les dégâts d'en haut. Tous deux devraient avoir à cœur de voir la situation s'arranger et de prendre des mesures adéquates.

Ces mesures spécifiques seront d'autant plus adéquates qu'elles intègrent l'environnement topographique et hydrique local. Des pentes fortes et la présence d'anciennes sources induira une gestion de l'eau différente de celle liée à un réseau hydrographique plus long dans un paysage moins abrupt, que ce soit pour des mesures individuelles ou collectives. Pour rappel, ces deux environnements ont déjà été décrits plus haut, pour les versants droit et gauche de la Senne. Mais s'il existe des paysages différents à Bruxelles, il en existe aussi des similaires.

Le dialogue entre les acteurs de lieux partageant les mêmes caractéristiques environnementales facilitera la diffusion de solutions locales vers les territoires présentant aussi les mêmes problèmes. Si de nombreuses limites communales coïncident avec les lignes de crête ou le réseau hydrographique, aucune ne peut se targuer d'être indépendante des flux de ruissellement provenant d'autres territoires communaux. Même la frontière régionale propose un découpage imparfait par rapport aux bassins versants et aux flux entrants et sortants de/vers la Flandre. Au vu de ces trois constatations, il devient évident que la gestion de l'eau pluviale doit s'éloigner des territoires administratifs ou du moins les retravailler pour ré-intégrer les caractéristiques de l'environnement topographique dans ses mesures.

Cette dernière conclusion est une condition nécessaire pour voir le mariage forcé entre l'eau et la ville, dominé par cette dernière, se transformer en mariage d'amour. Les crises ne disparaîtront pas mais elles seront moins fréquentes et les enfants, que sont les Bruxellois, pourront alors enfin s'épanouir dans un environnement durable. ■

KEVIN DE BOND
URBAN ENVIRONMENTAL GEOSCIENCES - VUB

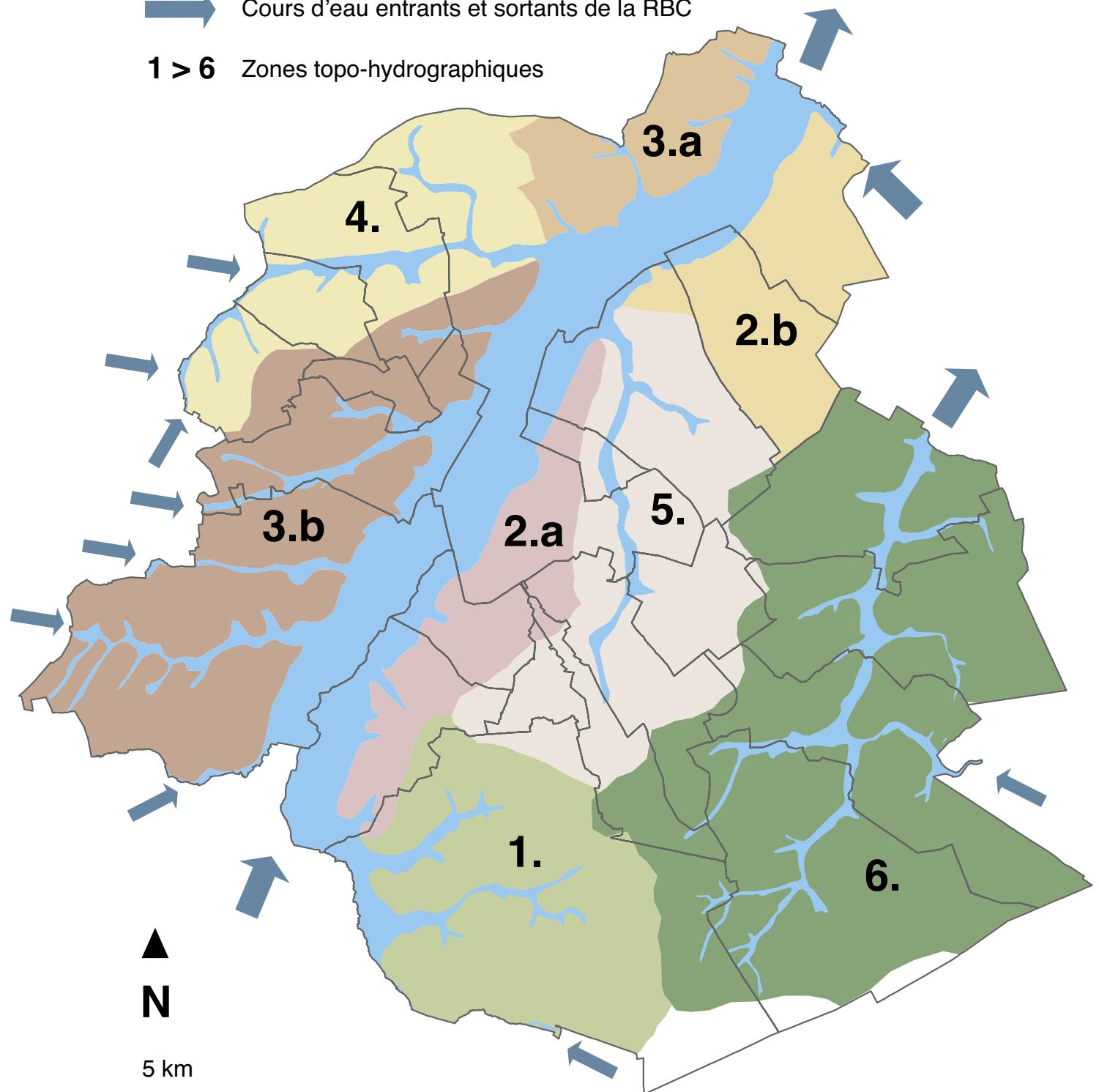


Lits majeurs des cours d'eau en RBC



Cours d'eau entrants et sortants de la RBC

1 > 6 Zones topo-hydrographiques





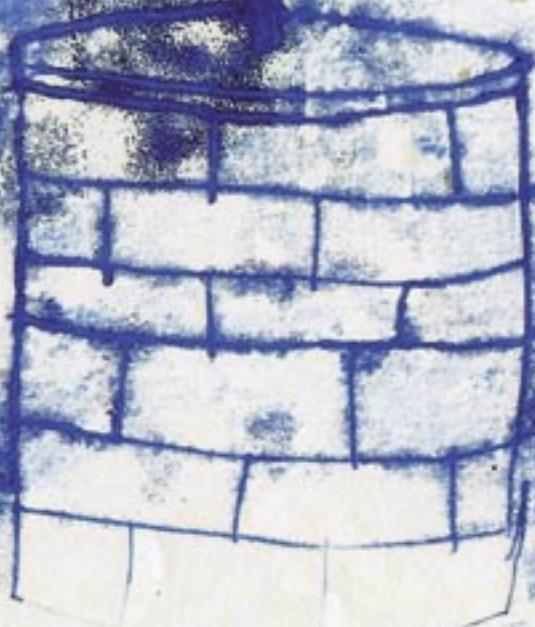
TEMPERME ABITATION

VS

OULIWA
SUPERDESASPHalte
POUR UN PAYSAGE PERMANENT

UN PUIT SANS
EAU

—
UN TOMBEAU



Je me suis souvenu ...



e suis passé à Inter-Environnement un vendredi après-midi, j'ai discuté des articles de ce BEM avec Meriem et je me suis alors souvenu que lorsque j'étais très jeune, la culture paysanne du Nord de l'Italie était encore très astucieuse quand il s'agissait d'organiser le territoire pour recueillir l'eau de pluie.

Je me suis souvenu que pour absorber les gros orages d'été tout un réseau de fossés recueillait ce qui pouvait encore pénétrer dans le sol pour le désaltérer.

Je me suis souvenu que ce qui débordait des fossés était acheminé vers la citerne et que ce qui ne pouvait rester dans la citerne était canalisé vers l'étang.

Je me suis souvenu que nous n'étions pas encore raccordé au réseau de distribution d'eau de ville et que nous puisions avec délice ce qu'il nous fallait directement dans la nappe phréatique.

Je me suis souvenu aussi que, pour le petit citadin du Nord que j'étais, les campagnes de la plaine du Po étaient des jardins enchanteurs. Ceux qui la travaillaient étaient riches d'une antique culture, mais pauvres dans leur vie quotidienne. La situation des paysans s'est améliorée avec l'avènement des coopératives et la transition vers une agriculture plus extensive. Dans le Nord de l'Italie, il n'y a pas eu de remembrement, les paysages et les pratiques ont quand même évolué, mais plus lentement qu'ailleurs. Avant que leur savoir ne s'efface, Giuseppina, Talino, Artemio, Rita, Marino, et Arcangelo ont eu encore le temps de m'apprendre quelques-uns de leurs secrets.

Aujourd'hui, même l'été, nous sommes souvent inondés par les pluies d'orage, l'eau phosphatée du puits est devenue imbuvable et la nappe phréatique baisse régulièrement en entraînant les fondations de notre maison tutélaire. Aujourd'hui, nous sommes raccordés à l'eau de ville, mais nous nous en méfions car le marché enchanté de l'eau nous a lavé l'esprit et, nous aussi, nous achetons de l'eau minérale en bouteilplastik. ■

ASINO MARCHINO



Historiquement, la cartographie présentait une surdétermination du réseau hydrique.

Bruxelles – Eau, mon amour ! sous la direction de Riccardo Petrella



L'ouvrage *Bruxelles - Eau, mon amour !* est une invitation pour partir à la (re-) découverte de l'eau de Bruxelles. On y apprend l'histoire de l'eau dans la vie de la cité et des Bruxellois, ce qu'ils en ont fait, en font et veulent en faire. Il montre que la goutte

d'eau d'aujourd'hui – sa disponibilité, accessibilité et qualité – est le construit social de la ville, le résultat du rapport collectif entre les habitants et l'environnement naturel.

Avec les photographies de Roger Job qui illustrent le récit, on entre aussi dans la magie de l'eau par la magie des hommes. Du cantonnier goûteur d'eau au chimiste, en passant par le fontainier, on va à la rencontre des personnes qui, en surface ou en sous-sol, assurent toutes les fonctions nécessaires pour que l'eau de la ville soit le miracle quotidien qui nous permet d'avoir accès à l'eau à un coût public (comprenant eau potable et assainissement) d'un euro les 500 litres !

Fondé sur une conception de l'eau vue comme bien commun, ce livre nous emmène au contact de cette eau qui vient à nous. Pour réapprendre à vivre avec elle et réapprendre à l'aimer !

Bruxelles - Eau, mon amour !

136 p. Cartes et photographies en couleur. Paru aux éditions Couleur livres. Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Vivaqua.

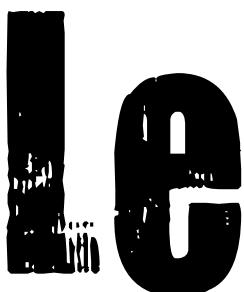


Eau publique, eau privée... et si c'était une question d'espace ?

Depuis leur création au XIX^e siècle, les différentes sociétés de distribution d'eau potable qui se sont succédé à Bruxelles ont toujours eu un caractère public. La libéralisation des marchés au niveau européen n'a jusqu'à présent pas remis en cause ce statut dont s'enorgueillissent les autorités locales et régionales. Pourtant est-on si sûr que le caractère public d'une entreprise garantisse à lui seul un accès public à une ressource fondamentale ? La condition est sans doute nécessaire mais pas suffisante. Un petit détour par l'histoire permet de faire émerger quelques pistes de réflexion à ce sujet.



MUSÉE DES ÉGOUTS - TCHORSKI



26 septembre 1855, la première distribution d'eau potable à Bruxelles est inaugurée en grande pompe dans le Parc de Bruxelles en présence du roi et de la famille royale. Ce jour-là, des milliers de curieux se rassemblent autour du grand bassin pour assister au jaillissement d'une gerbe d'eau monu-

mentale reliée au nouveau réseau de distribution. Statut de capitale oblige, Bruxelles bénéficie ainsi du premier réseau de ce type dans le pays. Il capte en souterrain les eaux de source d'un petit affluent de la Senne en amont de Bruxelles, le Hain, aux alentours de Lillois et Braine-l'Alleud et, par un système de canalisations, les achemine jusqu'à un réservoir construit sur les hauteurs de



CAROLINE SALOMON

Heureux retour des fontaines publiques en Italie.

Bruxelles (le réservoir de la rue de la Vanne qui existe toujours à Ixelles). De là, les eaux stockées repartent dans diverses directions pour desservir la ville qui, à l'époque, commence à déborder ses limites médiévales.

L'histoire de l'extension progressive de ce réseau, de la multiplication de ses tentacules dans le bois de La Cambre, en forêt de Soignes, puis dans les provinces de Namur et de Hainaut est bien connue et décrite, notamment dans les brochures officielles produites par Vivaqua, ou autrefois par sa devancière, la CIBE (Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux). L'histoire factuelle ainsi racontée aime à souligner les hauts faits techniques, les prouesses d'ingénieurs qui assurent encore aujourd'hui l'approvisionnement en eau des Bruxellois.

Merci Vivaqua, merci

De la même manière, l'histoire officielle aime à rappeler que la distribution d'eau à Bruxelles a «dès l'origine» au milieu du XIX^e siècle revêtu un caractère public, contrairement aux choix faits dans de nombreuses villes anglaises ou françaises à la même époque. Dès le départ, en effet, les autorités communales ont opté pour une exploitation en régie directe, fermant explicitement la porte aux possibilités d'accaparement de la ressource

par des sociétés privées à des fins lucratives. Ainsi, le Service des Eaux de Bruxelles, et ses successeurs (CIBE, Vivaqua), apparaissent souvent comme des chevaliers blancs du service à la population.

Pourtant, pour alimenter la réflexion menée dans le cadre des Etats Généraux de l'Eau, il est intéressant de faire remonter à la surface (trop lisse) de cette histoire d'autres épisodes, moins bien connus, qui témoignent mieux des transformations culturelles considérables et des tensions que le nouveau «service» inauguré en 1855 entraîna dans son sillage.

Abondance et parcimonie

Première grande nouveauté : désormais l'eau de distribution se «consomme» et «se paye», alors que jusque-là, pour la grande majorité des habitants, elle se récoltait et s'utilisait gratuitement au gré des besoins. Avant la création du réseau de distribution, on collectait l'eau soit autour de l'habitation, dans des puits, souvent partagés, ou dans des citernes, soit dans des espaces publics où l'on trouvait différents types de points d'eau : bornes-fontaines, pompes, puits ou réservoirs entretenus aux frais de la Ville. L'avis à la population promulgué par les autorités communales en 1861, six ans après l'inauguration du service, est très révélateur du changement



radical apporté par ce nouveau type de consommation, et de l'inadaptation transitoire entre les anciennes pratiques et les nouvelles techniques : «*Le bourgmestre informé qu'un très grand nombre de personnes tant de la ville que des faubourgs, abonnés à la distribution d'eau, laissent les robinets constamment ouverts et occasionnent ainsi une perte d'eau considérable, a l'honneur de prévenir les abonnés que des mesures seront prises contre ceux qui commettent ces abus.*

Disqualification des ressources locales et disparition des points d'eau publics

La deuxième grande nouveauté tient à une forme de «privatisation» de l'eau, non pas au sens d'appropriation par une personne privée mais au sens d'intériorisation de la ressource en eau dans les espaces privés, et cela au détriment d'une présence dans l'espace public. La disparition de l'eau de l'espace public a en effet été concomitante à l'avènement du robinet privé et même accélérée par les mesures prises par les autorités communales. En effet, dans un souci constant de récupérer les investissements considérables investis dans la construction du réseau et du système de distribution, la Ville de Bruxelles voulut forcer le raccordement des habitants au réseau et supprima les points d'eau publics qui approvisionnaient encore gratuitement certains lieux de la ville. Les

autorités communales présentaient cette mesure comme un acte bienveillant à l'égard des populations les plus démunies à qui elles mettaient à disposition une eau d'une qualité irréprochable. Finie l'eau croupissante et nauséabonde des puits et celle douteuse des pompes et bornes-fontaines ! L'existence d'abonnements spécifiques pour «maisons d'ouvriers» au tarif plus avantageux devait finir de convaincre les pauvres de s'abonner... Le problème c'est que l'abonnement devait être souscrit par les propriétaires, et que ceux-ci ne s'abonneront que très lentement au nouveau service. Or, dans le même temps, les locataires, c'est-à-dire les pauvres et ouvriers eux-mêmes, ne savaient plus où trouver de l'eau vraiment «publique». Les mesures eurent donc transitoirement des conséquences sanitaires désastreuses pour les publics visés. La Ville dut faire marche arrière mais le double processus de disqualification des ressources locales en eau et de disparition des points d'eau publics était lancé. Avec eux disparaissaient aussi des moments de sociabilité urbaine, des manières de partager des espaces, des pratiques quotidiennes dont la mémoire est aujourd'hui, malheureusement, perdue.

La guerre des eaux

Cette volonté de raccorder tous les clients potentiels à la distribution d'eau pour le bien de chacun, et pour la santé des caisses de la Ville, a probablement été exacerbée par ce qui fut parfois appelé la guerre des eaux à Bruxelles, «une guerre» qui opposa pendant de longues années la Ville à quatre communes de sa banlieue orientale (Saint-Josse, Schaerbeek, Ixelles et Saint-Gilles). Ce conflit trouvait son origine dans les tarifs, jugés



CONTATO ACCA DUEO

Bouteilplastik et eaupublik

Combien de bouteilles plastiques d'eau consommons nous par jour, combien nous coûte leur recyclage, leur transport avec émissions de gaz, combien coûte cette eau contrôlée par le marché enchanté des eaux minérales, combien tout cela coûte surtout à l'environnement qui n'est pas seulement le nôtre ?

Depuis l'année dernière, l'ENIA, gestionnaire de la distribution de l'eau dans les provinces de Reggio et de Parme, a installé dans

mon village italien une fontaine publique. Elle n'est pas très jolie et, pour ne pas provoquer les propriétaires du petit supermarché local, elle est placée sur le parking de l'ancien séminaire assez loin du centre. Elle distribue gratuitement et toute l'année de l'eau minéralisée fraîche ou à température, plate ou pétillante, il suffit de se munir d'une batterie de 6 bouteilles en verre et aller régulièrement à la fontaine pour les remplir.

Cette fontaine nous explique que l'eau du robinet est de bonne qualité. Elle explique aussi d'où elle vient, comment elle est traitée et comment elle est acheminée. Elle est captée à Arceto et à Salvaterra, aux pieds des Apennins, à un vol d'oiseau d'Albinea, elle ne coûte pas grand-chose en transport et n'émet pas de gaz à effet de serre, c'est de l'eau publique pour m'inciter à consommer moins de bouteille plastique. Le projet s'appelle ACQUAPUBBLICA - CHIOMETRO - ZERO, circuit court et maîtrise publique, il ne reste qu'à discuter le coup, à dessiner une jolie fontaine et la placer au milieu de la place d'un village qui n'est pas très joli, mais qui est le mien.

MARCO SCHMITT



Bassin d'orage sous la Bourse.

prohibitifs et injustes, pratiqués par le Service des Eaux de la Ville pour raccorder les habitants des quatre faubourgs au réseau. En 1891, à l'issue d'une procédure judiciaire, les faubourgs obtinrent le droit d'organiser eux-mêmes leur service de distribution. Entre 1891 à 1933, on vit donc cohabiter sur le territoire de l'agglomération bruxelloise deux sociétés publiques de distribution d'eau concurrentes qui rivalisaient de prouesses techniques pour capter une eau de qualité de plus en plus lointaine. Les investissements consentis devaient être récupérés par le raccordement d'un maximum de nouveaux abonnés, y compris dans de nouvelles communes dont les deux sociétés se disputaient le ralliement. Le détour par l'histoire rappelle ainsi que le caractère public de la distribution d'eau n'empêche pas *per se* les pratiques inégalitaires (tout dépend des territoires considérés), ni la nécessité de conquérir de nouveaux clients pour récupérer des investissements parfois colossaux, voire surdimensionnés (mais ça c'est une autre histoire).

Par ailleurs, ce détour montre que, paradoxalement, la distribution «publique» dans l'espace privé a fait reculer des pratiques qui faisaient exister des espaces communs, partagés... publics de fait. Cette relation (entre avènement de la distribution d'eau dans l'espace privé et disparition des points d'eau gratuits et publics) est

historiquement construite... elle n'est donc pas une fatalité ! Al'heure où une nouvelle transformation culturelle de nos rapports à l'eau doit s'opérer (les États Généraux de l'Eau n'en sont qu'un symptôme), on peut se demander si le rétablissement d'une eau de qualité, accessible et gratuite dans l'espace urbain ne doit pas forcément faire partie du cheminement, en proposant une forme de dé-privatisation de l'eau. Ne serait-ce pas là l'occasion non seulement de donner «pour du vrai» accès à une eau de qualité à ceux et celles qui en ont besoin ? Ne serait-ce pas là aussi une chance à saisir que faire (re)naître des sociabilités urbaines dans un espace à nouveau partagé ? Autrement dit, ne serait-ce pas une opportunité que de transformer des espaces «publics», trop souvent réifiés par les politiques de «revitalisation», en espaces «communs» faits de pratiques et d'usages ? Ne serait-ce pas aussi l'occasion de revaloriser des ressources locales (eaux de sources et de nappes) que l'on sait abondantes à Bruxelles ? Depuis le XIXe siècle qui a condamné ces ressources au nom de l'hygiène publique, les techniques d'épuration n'ont-elles donc pas considérablement évolué ? Ne permettent-elles pas, avec peu d'imagination, de rendre utilisable l'eau présente localement ? Qui aurait peur d'une telle eau, ainsi redevenue réellement «publique» ? ■

CHLOÉ DELIGNE

[1] Bulletin communal de la Ville de Bruxelles, 1861, n°2, 15 janvier, p. 5.



Bien commun, public ou privé ?

Il semble y avoir à Bruxelles un relatif consensus dans le monde politique pour que la gestion de l'eau reste dans le giron public. Pour de multiples raisons, ce principe est néanmoins menacé.

La SStation d'EPuration Nord

La SStation d'EPuration Nord est une très grosse station qui traite les eaux usées de près d'un million et demi de personnes. Construite sur un mouchoir de poche pour des raisons d'exiguïté du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, elle concentre des choix technologiques qui en rendent l'exploitation très complexe. La station représente un tel investissement que la Région, contrainte par les critères de Maastricht à limiter son endettement public, a décidé d'en confier la construction et l'exploitation pour 20 ans à Aquiris, une société créée pour l'occasion par l'entreprise multinationale Veolia.

La STEP Nord, cheval de Troie ?

Jusqu'en décembre 2009, la STEP Nord recueillait les commentaires enthousiastes des thuriféraires du Partenariat Public Privé (PPP). Aquiris était une «success story» qui prouvait qu'un «PPP bien négocié» pouvait être bénéfique à tous. Depuis, ceux-ci ont déchanté après qu'Aquiris ait décidé unilatéralement de fermer la station pendant une semaine, officiellement au prétexte d'une qualité non conforme des eaux à traiter mais plus probablement afin de faire monter les enchères dans le conflit qui l'opposait à la Région à propos de la construction d'infrastructures supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de la station mais non prévues dans le contrat initial. Le «partenariat» au service du bien commun révélait brusquement son vrai visage, celui d'un contrat commercial entre deux entités aux intérêts antagonistes dont l'une n'hésitait pas à détruire ce même bien commun afin de faire pression sur l'autre.

La propriété de la station reviendra théoriquement à la Région à l'issue du contrat. Mais on se demande comment un organisme public, aussi compétent soit-il, pourra pratiquement exploiter une technologie propriétaire sans dépendre exagérément de son concepteur...

L'Europe

La Commission européenne, poussée dans le dos par certains États (comme la France, pays d'origine de Veolia et Suez, leaders mondiaux du secteur) et les entreprises privées, prône la libéralisation du secteur, sans succès jusqu'à présent. Mais ce qu'elle n'a pu imposer au marché intérieur, elle tente de le faire par l'intermédiaire des accords de libre-échange qu'elle négocie au nom de l'UE. Dans ses négociations actuelles avec le Canada, par exemple, la Commission, toujours désireuse de favoriser le développement



La fameuse STEP Nord.

COORDINATION SERNE



des entreprises européennes du secteur, a mis la question des services d'eau municipaux sur la table. Si un accord devait être conclu sur ce point, les investisseurs européens au Canada et les investisseurs canadiens en Europe qui voudraient conquérir des marchés publics d'eau seraient alors protégés contre tout risque d'interruption du contrat, notamment par une municipalité qui voudrait le reprendre en gestion directe. De même, par le passé, la Commission a souvent lié ses aides au développement aux pays en développement à des conditions de privatisation des services d'eau dans ces mêmes pays. Enfin, elle fait tout ce qu'elle peut pour limiter les marges de manœuvre des entreprises publiques du secteur, entravant par exemple leurs tentatives de mutualisation de moyens à l'échelle inter-communale.

La crise financière et le FMI

La Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne... de plus en plus de pays voient se dégrader leur cote de solvabilité, rendant le poids de leur dette publique difficile à supporter. L'UE et le FMI sont prêts à renflouer les caisses de ces États, mais à condition de privatiser des pans entiers des services publics, dont les services d'eau. L'Irlande a par exemple été obligée d'introduire une tarification de l'eau qui, surabondante dans le pays, était jusqu'alors gratuite ; la Grèce a déjà été forcée de procéder à la privatisation partielle des compagnies d'eau d'Athènes et de Thessalonique, et d'autres privatisations doivent suivre. Suez, déjà bénéficiaire de la première vague de privatisation, est aux aguets... Si la Belgique semble pour l'instant à l'abri d'une telle menace grâce au consensus des principaux partis nationaux sur la question, l'état de la dette publique du pays incite à rester prudent.

La privatisation indirecte

La gestion «moderne» des cycles de l'eau implique un besoin d'équipements de plus en plus lourds et compliqués d'un point de vue technique. L'imperméabilisation des sols en milieu urbain provoque des concentrations de flux et des débordements qui nécessitent de gigantesques bassins d'orage, la densification des villes provoque une concentration de plus en plus importante des polluants dans l'eau, etc. Plus l'eau est polluée, plus l'accès à une eau potable présente un coût, alimentant un marché qui constitue un sacré business pour les multinationales. Si l'eau n'était pas chère, les multinationales ne s'y intéresseraient pas...

Le principe fonctionnel d'un lagunage, tout citoyen peut se l'approprier. Une station d'épuration expérimentale telle que la STEP Nord, c'est autre chose. Sans forcer le trait, on pourrait dire que notre eau est à ce point technocratisée qu'elle n'est plus le fruit d'un processus démocratique – les politiques n'ont pas, ou pas assez, leur mot à dire sur les solutions techniques retenues. L'eau urbaine, produit standardisé et neutralisé, échappe au jugement du citoyen, qui ne s'aperçoit de sa présence que lorsqu'elle pose problème (une fuite, une couleur, un goût chloré...). En un sens, l'eau se privatise, même en Belgique, car elle ne fait plus l'objet de la moindre appropriation collective.

L'eau est un objet politique

Sur le long terme, le système n'est peut-être pas aussi profitable qu'il n'y paraît car, les marges étant très faibles, il ne génère ses profits que grâce à des volumes importants... Or, on constate une tendance constante à la diminution de la consommation dans les pays industrialisés : les réseaux, bientôt surdimensionnés, pourraient à terme confronter leurs exploitants à de très anciens problèmes de santé publique, liés par exemple à une eau devenue stagnante par manque de débit. La pire solution que l'on pourrait trouver pour résoudre ce problème serait de chercher encore et toujours des solutions technologiques individualisées, qui assoiraient la domination des opérateurs privés tout en détruisant ce qui reste un des grands services publics essentiels de nos sociétés.

On le comprend, même chez nous, l'eau est aussi partiellement marchandisée. À terme, ce fait exclut potentiellement de l'accès à l'eau les pauvres, les plantes, les animaux et plus généralement tout être vivant non solvable. Ce n'est pas parce qu'un système fonctionne (on ouvre le robinet et l'eau coule) qu'il clôt toute discussion. Retrouver le sens de l'eau, la réintroduire dans la vie des Bruxellois qui vivent dans une ville d'où elle a été chassée, passe par l'élargissement de sa gestion au-delà des experts, qu'ils soient fonctionnaires publics ou gestionnaires privés. Au-delà du paradigme technocratique et des appétits capitalistes, l'eau ne sera un bien commun que si elle est reconnue pour ce qu'elle est : la vie même, dont l'état nous concerne tous aussi directement que celui de notre propre corps. ■

**MARTIN PIGEON (CEO*)
ET MATHIEU SONCK (IEB)**

* CEO :
Corporate Europe Observatory



LES MIRAGES DU PPP [1]

Les Partenariats Public Privé (PPP) ont bonne presse. Méfions-nous de ces montages dont on ignore les conséquences en termes budgétaires, démocratiques et sociaux.

C

ontrairement à ce qu'on peut entendre, les PPP n'offrent pas de solution magique au problème de financement des infrastructures. En réalité, les pouvoirs publics n'ont aucun problème à emprunter de l'argent. En outre, ils empruntent à un taux qui est toujours meilleur que celui qu'obtiendrait la plus solide des entreprises privées car les autorités publiques ont un risque de défaut de paiement qui est moindre. Les critères européens limitent l'endettement public, mais n'interdisent aucunement de prioriser les services d'eau par rapport à d'autres investissements moins essentiels (avions de chasse, circuits de Formule 1...).

Les PPP sont chers

De plus, l'implication d'un partenaire privé dans le financement d'un service public implique forcément la nécessité de rencontrer les intérêts de toutes les parties. Celui de l'entrepreneur privé est de maximaliser et de maintenir son profit, une réalité qui augmente le coût du service pour l'usager (on estime par exemple le surcoût du privé dans l'eau en France autour de 15 %).

Enfin, certains montages de PPP dénotent du peu d'expérience des pouvoirs publics, voire de leur incapacité à obtenir un accord équilibré : les contrats utilisés sont des contrats-types élaborés par d'énormes entreprises multinationales dont le cœur de métier est l'ingénierie des contrats et la relation aux élus, mais négociés par des élus locaux n'ayant pas toujours les moyens techniques et humains de comprendre la portée de ce qu'ils signent. Le «partenariat» est donc souvent le résultat d'une négociation complètement déséquilibrée.

Les PPP sont des pièges à électeurs

Les PPP permettent aux élus de montrer à leurs électeurs qu'ils réalisent de nombreux projets mais sans que cela se voie immédiatement dans leurs comptes. En effet, dans la plupart des cas, l'investissement initial est apporté par le secteur privé (une entreprise adossée à des banques commerciales) et n'apparaît pas dans les comptes publics (seuls apparaissent les premiers remboursements). En revanche, le coût total du projet pour les contribuables, une fois le remboursement effectué, est dans tous les cas largement supérieur à celui qu'il aurait été si le projet avait été financé par le secteur public lui-même...

Les risques sont rarement bien partagés

On avance souvent que dans un PPP le partenaire privé prend une partie des risques, qui sont uniquement supportés par le public dans une formule traditionnelle. Dans le cas de la station d'épuration, on voit que la situation n'est pas si simple.

Lorsqu'un problème «imprévu» apparaît qui pourrait mettre en péril le maintien du taux de profit de l'exploitant – dans le cas de la STEP Nord, la nécessité de construire des installations de dessablage pour

[1] Ce titre est emprunté à un article éponyme de Pierre J. Hamel, chercheur et enseignant à l'Institut national de la recherche scientifique.



pouvoir faire fonctionner son système expérimental d'oxydation des boues par voie humide, et à défaut de conduire les boues en Allemagne pour incinération pour satisfaire son obligation de résultat — on se retrouve dans un cas de figure de nouvelle négociation commerciale où l'allocation du risque devient un enjeu. De manière générale, lorsque l'exploitant, souvent constitué pour l'occasion en consortium, ce qui limite la responsabilité financière de ses actionnaires, n'est plus capable de remplir ses obligations, le partenaire public n'a plus d'autre choix que de laisser le consortium faire faillite et de trouver un repreneur, ou de changer les règles du jeu en cours et de mettre la main au portefeuille, ce que la Région a déjà fait de nombreuses fois dans le dossier Aquiris.^[2]

Le PPP n'est en général flexible que dans un seul sens

Les PPP font l'objet de contrats extrêmement complexes qui tentent de prévoir tous les cas de figures possibles et imaginables — ce qui est par définition impossible. Les cahiers des charges sont lourds, et pourtant constellés de failles et de clauses de renégociation obscures (on utilise dans le jargon du métier l'expression «faire suer un contrat», c'est-à-dire introduire à coup de renégociations successives des possibilités de profits supplémentaires). Une fois le contrat signé, il est très difficile de s'en défaire. Et, encore une fois, les élus s'engagent toujours pour une période beaucoup plus longue que leur mandat.

Le PPP n'est jamais transparent

Quel est le citoyen qui a eu l'occasion de trouver sur Internet le contrat Aquiris ? Les raisons de ce manque de transparence sont-elles à chercher dans des considérations juridico-commerciales du type «il faut préserver le secret commercial ou technique du partenaire privé» ou est-il plus à chercher dans le fait que les PPP sont souvent l'objet d'une collusion d'intérêt telle qu'elle n'est pas avouable publiquement ? Le contrat qui liait la ville de Berlin à Veolia est ainsi resté secret de 1999 à octobre 2010, lorsqu'une mobilisation citoyenne en faveur de la publication du contrat aboutit à la publication de celui-ci dans la presse (où il apparut que la ville de Berlin garantissait contractuellement des profits importants à l'entreprise).

Le PPP ne favorise pas forcément la concurrence

Si les vertus supposées de la concurrence sont le prétexte de la libéralisation de nombreux services publics, il n'est pas rare non plus de constater des ententes et des comportements de cartel entre les entreprises du secteur. Les sièges sociaux de Suez et Veolia en France ont ainsi été récemment perquisitionnés par la Commission Européenne dans le cadre d'une enquête sur des collusions supposées. De manière générale, la concurrence dans le domaine de l'eau est limitée à l'obtention du marché, les systèmes d'eau étant un monopole naturel (il n'y a qu'une seule canalisation par habitation)... Autant dire que la concurrence se limite à obtenir les bonnes grâces des élus concernés. ■

MATHIEU SONCK ET MARTIN PIGEON

[2] Pour la dernière en date, voir le rapport de la Cour des Comptes de septembre 2009, à la page 3 : «La Cour observe cependant que l'intervention financière de la Région pour assurer la continuité de la concession et pour éviter une procédure judiciaire va au-delà du cadre contractuel initial issu de la mise en concurrence du marché de concession.»

LES ACTEURS

C'est l'intercommunale HYDROBRU, autrefois IBDE, qui assure la distribution de l'eau à Bruxelles. En 2009, Hydrobru fournissait près de 300.000 abonnés pour un chiffre d'affaire de près de 120 millions d'euros^[1]. Hydrobru est entièrement contrôlé par les communes bruxelloises.

VIVAQUA, entreprise publique à caractère industriel^[2], produit l'eau (en la captant principalement dans les nappes aquifères wallonnes) et la livre à Hydrobru. Vivaqua exploite également la station d'épuration Sud de Bruxelles et assure pour le compte d'HYDROBRU les missions relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation des réseaux d'égouttage. Vivaqua est une entreprise intercommunale de type transrégional rassemblant 38 villes et communes, dont les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle possède le statut de société coopérative à responsabilité limitée (SCRL). Son chiffre d'affaire (tous clients confondus) est de 250 millions d'euros. Le rapport annuel d'Hydro-

bru nous apprend que Vivaqua facture environ 48 millions d'euros pour livrer à Bruxelles l'eau nécessaire à la vie de ses habitants, entreprises et travailleurs.

AQUIRIS, filiale du groupe international privé VEOLIA, est née suite à un appel d'offre de la Région de Bruxelles-Capitale, pour concevoir, construire et exploiter durant 20 ans la station d'épuration de Bruxelles-Nord^[3].

La Société Bruxelloise de gestion des eaux (SBGE) est une société anonyme de droit public dont l'actionnaire majoritaire est la Région bruxelloise. Elle est principalement chargée de l'épuration des eaux et gère à ce titre les contrats de la station sud (Vivaqua) et nord (Aquiris). Le remboursement des infrastructures de la station Nord et son exploitation est de l'ordre de 40 millions d'euros sur un budget de 50 millions d'euros. La SBGE tire principalement ses revenus d'une taxe sur l'assainissement payée par Hydrobru et d'un financement direct de la Région.

[1] Hydrobru, rapport annuel 2009.

[2] Les données concernant Vivaqua sont tirées du site internet de l'entreprise www.vivaqua.be

[3] www.aquiris.be



EPURONS . . .



ARNAUD BLANCK

QUELLES ALTERNATIVES À AQUIRIS ?

Aurait-on pu faire autrement ? Les options techniques privilégiées par le gouvernement de l'époque sont principalement le résultat de choix politiques. Ainsi, l'exiguïté du terrain est liée à l'absence de maîtrise publique du foncier bruxellois et de l'impossibilité de construire la station sur le territoire de la Région flamande. Le choix du procédé de traitement des boues, un procédé encore expérimental d'oxydation par voie humide (OVH) développé par Veolia (nommé Athos) constituait peut-être à l'époque un beau coup médiatique, mais s'est révélé par la suite une grossière erreur : lors d'une conférence, un expert du secteur n'a pas hésité à qualifier de «pigeon de service» le gouvernement bruxellois qui a accepté de financer le passage à la phase industrielle des efforts en Recherche et Développement de Veolia.

Maintenant, la station est là. Mais serait-il envisageable d'en reprendre le contrôle ? Cette option serait malheureusement très coûteuse pour la Région, qui outre le paiement intégral de l'infrastructure, devrait dédommager son partenaire d'un montant équivalent à deux ans d'exploitation de la station. On le voit, la signature d'un contrat de PPP engage réellement une collectivité bien au-delà du mandat d'un élu...



QUI PAIE LE SERVICE DE L'EAU ?

Le calcul du prix payé par les Bruxellois pour les services d'eau est complexe car il intègre de plus en plus de paramètres. Sont ainsi pris en compte : la production, la protection des captages, le transport, l'entretien et le renouvellement des installations de captage et d'adduction, l'adaptation des installations pour répondre aux normes légales de qualité, le contrôle (les analyses en laboratoire), la collecte, et les taxes régionales pour l'épuration des eaux usées.

Il faut rajouter que les normes de qualité, particulièrement en ce qui concerne l'assainissement des eaux usées, sont de plus en plus strictes, alors que la qualité de la ressource (eaux souterraines et de surface) continue de se dégrader à cause de la pollution... et que la rénovation des égouts bruxellois, dans un état de vétusté avancée, va coûter 1 milliard d'euros.

Le prix des services d'eau va donc considérablement augmenter pour certains postes (notamment la collecte -réfection des égouts- et l'assainissement régional). Cependant, les factures sont établies en fonction de la consommation suivant une échelle de tarifs progressifs, en quatre tranches^[1], où les plus gros consommateurs subventionnent les plus modestes (la tranche la plus faible, dite «vitale», est payée 0,9518€/m³, tandis que la tranche réservée aux plus gros consommateurs, dite «confort», est payée 3,8336€/m³).

De plus en plus, le prix de l'eau va être calculé à partir d'un concept-clé de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau de 2000, le «coût intégral» ou «coût-vérité». Celui-ci est censé intégrer l'entièreté des coûts du service, et aura pour conséquence de transformer les entreprises d'eau en entités financièrement autonomes... et donc potentiellement rentables pour un opérateur privé. On aura donc un basculement progressif, déjà bien entamé, du financement des infrastructures du contribuable vers le consommateur, ce qui ne va pas sans poser certains problèmes (car même d'un «coût complet» est arbitraire : où commence le coût ? Les agriculteurs, par exemple, sont les principaux pollueurs mais ne pourraient pas supporter financièrement le coût de la dépollution...). À Bruxelles, on n'en est pas encore là, et, si les coûts de l'eau de distribution sont facturés aux usagers, l'épuration elle-même reste réglée à Aquiris et Vivaqua, les deux opérateurs des stations d'épuration de la ville, par la Société Bruxelloise de Gestion des Eaux (SBGE), société publique créée par la Région de Bruxelles-Capitale et dont le budget est doublement alimenté par une taxe et par la Région.

MATHIEU SONCK ET MARTIN PIGEON

[1] Voir http://www.ibde.be/index.cfm?Content_ID=861833548





Bolivie : la guerre de l'eau à Cochabamba

Une victoire exemplaire contre la privatisation de l'eau.

E

n 1999, le gouvernement bolivien décide de continuer ses réformes néolibérales et de privatiser la distribution de l'eau à Cochabamba, la 4^e ville du pays. Le but annoncé : apporter l'eau potable au tiers des habitants qui n'y ont pas accès. Avec l'appui de la Banque Mondiale et l'accord des autorités locales, la gestion de l'eau est confiée à Bechtel, la plus grande entreprise d'ingénierie des États-Unis. Le prix de l'eau devient très vite inabordable (jusqu'à 300% d'augmentation) et sa marchandisation scandalise une population qui considère l'eau comme un bien commun et sacré. En janvier 2000, se crée une coordination pour l'eau et la vie composée d'un large front d'associations, de syndicats et de paysans. Elle n'est pas entendue et pendant des mois, un rapport de force se crée avec le gouvernement.

Elle organise des manifestations et des blocages de rue auxquels toute la population participe. Le gouvernement tente de réprimer la contestation en déclarant l'état de siège et en arrêtant les dirigeants du mouvement. Loin de calmer les

esprits, la colère monte et les manifestations qui suivent font un mort et des centaines de blessés. Pour éviter l'effet de contagion dans tout le pays le gouvernement est contraint de négocier et accepte toutes les revendications de la Coordination. Bechtel a dû partir et le gouvernement a dû modifier la loi sur l'eau.

La société américaine n'abandonne cependant pas la partie et 18 mois plus tard, porte plainte à Washington devant le tribunal commercial de la Banque Mondiale (CIRDI) pour réclamer au gouvernement bolivien 25 millions de dollars. Une somme jugée équivalente aux bénéfices escomptés pour les 40 ans de la concession.

La Bolivie a perdu la première bataille juridique car la plainte a été jugée recevable mais c'est sans compter sur la mobilisation de centaines d'associations aux États-Unis et dans le monde qui ont fait pression sur Bechtel. L'entreprise a sans doute estimé que le million de dollars investi et prétendument perdu à Cochabamba ne valait pas les pertes liées à son image. En 2005, elle abandonne donc sa plainte pour en finir avec cette histoire.

Une victoire partielle

Cinq ans après le soulèvement, seulement 55 % des Cochabambins sont branchés au réseau d'eau potable du SEMAPA, l'entreprise publique assurant le service. Celle-ci était endettée de 20 millions de dollars et malgré sa démocratisation, elle n'a pas reçu les moyens pour desservir tous les habitants. Aussi, 25 % de la population s'approvisionne auprès des centaines de comités de quartiers auto-gérés ; 20 % de la zone Sud parmi les plus pauvres doit se procurer l'eau à prix fort auprès des micro entreprises de citernes. La Coordination a réussi à chasser Bechtel mais pas à obliger l'État à fournir l'eau aux populations qui n'ont pas les moyens de payer les factures.

Dix ans après, ce qui fut appelé la Guerre de l'eau et malgré l'accession au pouvoir d'Evo Morales en 2006, il y a peu d'avancées et une partie de la population ainsi que des associations sont fort déçues. ■



INFOSURBOY.COM

La guerre de l'eau est considérée comme la première manifestation du changement social en Bolivie

KIM LÊ QUANG, AQUATTAC



Les enseignements de cette lutte pour nos mouvements citoyens

1. Se méfier de la propagande des entreprises et des politiques qui, pour vendre une privatisation, disent qu'ils n'ont pas le choix, promettent une baisse des tarifs et une eau de qualité pour tous grâce à leur technologie... A Bruxelles, par exemple, pour la Station d'Epuration Nord déléguée à Veolia, la Région bruxelloise a invoqué les critères de Maastricht limitant ses capacités d'emprunt pour faire appel aux investissements privés et signer un contrat avec la société Veolia. L'inauguration a été faite en grande pompe pour vanter le savoir-faire de Veolia, les qualités technologiques et écologiques de la nouvelle station... Vous connaissez la suite...

2. S'informer et exiger la participation aux décisions concernant la gestion de l'eau (transparence des PPP, surveillance des tarifs, proposition de lois...)

3. La mobilisation à Cochabamba a réussi grâce à un front large impliquant la population, et de manière horizontale où tout le monde pouvait s'exprimer.

4. Pour voir aboutir ses revendications le mouvement n'a pas hésité à utiliser des moyens d'action radicaux face à la répression du gouvernement et de l'armée. Une volonté inébranlable, un courage immense et la capacité de maintenir la mobilisation dans le temps ont été des facteurs déterminants pour gagner cette campagne.

5. Une défense juridique face à ces grandes compagnies n'est pas suffisante, elle doit être accompagnée de campagnes publiques qui peuvent leur faire perdre beaucoup de clients.

6. On ne peut pas se contenter d'une opposition aux entreprises privées, il faut que le droit à l'eau se concrétise par un service public efficace avec la gratuité pour les plus pauvres.



Aux habitants de Bruxelles, avec une pensée particulière pour les habitants des quartiers autour de la place Verboekhoven

Je voudrais vous parler d'un disparu, le Maelbeek. Une enquête sur sa disparition a commencé à Ixelles dès 2001, à cause de la construction d'un bassin d'orage sous la place Flagey pour contenir ses inondations catastrophiques.



Deux habitants de la Cage aux Ours.



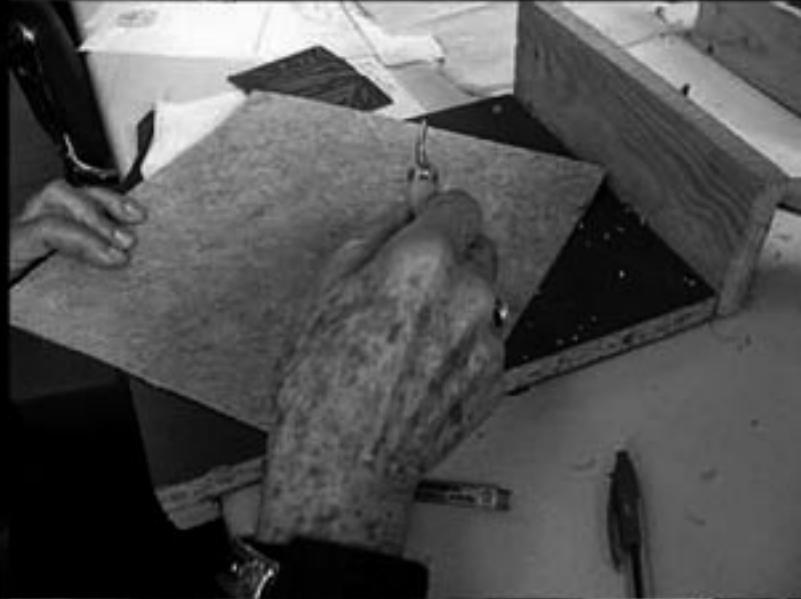
ébut 2008, des collectifs d'habitants décidés à penser un autre rapport entre la ville et l'eau dans le cadre de l'exposition Open Source sont arrivés à la conclusion que le Maelbeek était bel et bien mort, mais qu'on pouvait lui faire un enterrement digne en signalant son tracé par des plaques d'égout artistiques. Ce tracé s'étend d'Ixelles à Schaerbeek et traverse 5 communes.

Ainsi est né Maelbeek Mon Amour^[1]. MMA invite des habitants, artistes ou associations à participer à la production de ces plaques créatives. Cette invitation s'accompagne d'une réflexion sur la ville et sur son développement en rapport à l'eau. Moi-même, Super-Désasphaltico^[2] suis né aussi pendant l'exposition Open Source.

En mars 2009, dans le cadre de mes activités

de Super Amigo aux côtés de collectifs partisans de la désimperméabilisation des sols en ville, j'ai été appelé dans le quartier de la Cage aux Ours^[3] à Schaerbeek. J'y ai été invité par un collectif qui se nomme les baladins du Maelbeek^[4] pour retirer la première dalle d'une station service vouée à disparaître, rue Navez. Ils organisaient avec l'asbl Renova^[5] une marche dans le quartier pour permettre à chacun de constater, à travers les traces laissées dans le paysage, la disparition. Ils nous ont montré un premier indice avenue Voltaire et rue Metsys : des plaques d'égout portant la mention *mael-scaerenbeek*. Ils m'ont également rapporté qu'en 2010, lors de la construction d'un immeuble sur une dent creuse rue Walhem, au sud de la Cage aux Ours, les travaux ont du être interrompus et les fondations revues à cause de la présence d'un large pertuis. Ce serait un des lits souterrains du disparu.

Les illustrations des plaques proviennent des ateliers de gravure organisés par les baladins du Maelbeek et les tisseurs urbains.





[1] Voir BEM n°243.

[2] <http://superdesphaltico.wordpress.com/>

[3] Nom officiel, place Eugène Verboekhoven.

[4] Soutenus dans le cadre du contrat de quartier Navez-Portaels.

[5] La linogravure est une technique de gravure proche de la gravure sur bois, et se pratique sur un matériau particulier, le linoleum.

[6] A ce jour, quatre séries d'ateliers ont déjà eu lieu à Etterbeek, Ixelles et Schaerbeek et ont permis la création d'une cinquantaine de motifs.

A Schaerbeek : les baladins du Maelbeek et FEZA asbl sur les traces de l'eau dans le quartier

En mars 2010, mes amis baladins ont rencontré un groupe de femmes du quartier, réunies au sein de l'asbl FEZA. Il s'agit principalement de femmes migrantes, des participantes : FEZA met l'accent sur la participation active au processus d'ouverture et d'épanouissement que se veut le passage par l'association.

Ensemble, les baladins du Maelbeek et les femmes de FEZA se sont mis à la recherche d'autres indices qu'aurait laissés le disparu. Une marche dans le quartier fut l'occasion pour les baladins de présenter aux femmes une artiste schaerbeekoise qui a produit un triptyque à regarder en passant, littéralement. Il met en rapport ce qui dans le paysage aujourd'hui et les images d'hier signale la disparition du Maelbeek. Cette marche les a emmenés jusqu'à une source appelée la

Fontaine d'Amour, dans le parc Josaphat. Autour de la fontaine la discussion s'est engagée avec un responsable des espaces verts de la Commune et les questions des femmes ont commencé à fuser : pourquoi cette eau n'est pas potable? Peut-on boire l'eau du robinet ?

Lors de la séance suivante, les participantes ont visionné un diaporama sur le projet Maelbeek Mon Amour, dans le contexte du rapport de la ville avec ces eaux refoulées. Ensuite les femmes ont dessiné leurs idées avant de les graver^[5] sur des plaques de linoléum. Lorsque Maelbeek Mon Amour passera en phase de réalisation, ces gravures pourront être sélectionnées parmi les autres projets déjà créés^[6] en vue d'orner une plaque d'égout.

Lors de ces ateliers, il y a eu des moments forts : une première expérience avec le dessin ; la concentration et la complicité des femmes lorsqu'elles gravaient sur le linoleum ; l'heure du thé ; l'émerveillement et la joie au moment de l'impression ; les échanges directs qui ont suivis les ateliers sur les difficultés de se sentir à l'aise dans l'espace public, ou de partager ce genre d'expérience avec le conjoint. La collaboration s'est conclue par une visite du musée des égouts – où la Senne voutée est visible – et par la production d'une brochure permettant de laisser aux participantes une trace de leur travail.

La collaboration entre les baladins du Maelbeek et FEZA asbl montre qu'il est possible de susciter la participation d'habitants d'origines, d'âges ou de niveaux socio-économiques divers à partir d'un autre imaginaire de la ville. Mais si on s'arrêtait là, ce serait au milieu du gué... Partant de l'hypothèse qu'on allait réaliser ces plaques d'égout créatives, les baladins du Maelbeek ont suscité une attente chez les participants aux ateliers. Il appartient maintenant aux mandataires politiques – en tant qu'administrateurs des sociétés publiques qui posent et utilisent les plaques d'égout et en tant que garants d'un espace public de qualité – de mener Maelbeek Mon Amour à bon port, avec ses promotrices et promoteurs, habitantes et habitants de la vallée. ■

SUPER-DÉSASPHALTICO







IV. PROPOSITIONS CITOYENNES

Et si l'eau de ville était un «bien commun» ?

Les nappes phréatiques ou les zones de pêches sont des biens communs dont la gestion s'avère très complexe, mais pas impossible. Les travaux de la politologue Elinor Ostrom, la première femme à recevoir le Prix Nobel d'économie (2009), montrent que ni les entreprises ni l'État ne sont capables de gérer correctement des biens communs. Seule fonctionne l'auto-organisation de tous les acteurs concernés. Oui, tous les acteurs. Serait-ce une piste pour repenser la gestion de l'eau en ville ?

Barricade asbl

rue Pierreuse 19-21
4000 Liège
www.barricade.be

A

utogestion, auto-organisation... Il paraît que c'est démodé. «Le monde a changé les gars ! Réveillez-vous ! Les montres LIP ont été remplacées par des Blackberry ! ouh ouh !» Les partisans de la gouvernance verticale ne se lassent pas de ressortir le vieux cliché du soixante-huitard nostalgique...

Effectivement, le monde a changé, mais il est probable que ce changement soit plutôt favorable à l'autogestion. Le monde est devenu si complexe qu'il est désormais difficile pour un pouvoir central et autoritaire de «gérer» les affaires courantes. L'époque est bien à la décentralisation, aux pôles multiples, à la complexité, à l'horizontalité, à la virtualité, aux réseaux, à la rapidité. Mais avant de trouver une bonne méthode de gouvernance autogestionnaire qui profite à tous, il va falloir se creuser la tête.

Une piste de recherche prometteuse, c'est Elinor Ostrom qui nous la donne. Son œuvre est dense et complexe, et malheureusement seul un livre a été traduit en français^[1] (en 2010 alors qu'il date de 1990 !). Même si le monde a évolué en 20 ans, ce livre reste pertinent et stimulant. Mais autant vous le dire tout de suite, il faut retrousser ses manches et mettre les mains dans le cambouis. Il n'y a pas de résumé, ce n'est pas du «prêt à penser» !

«Les usagers sont incapables de s'auto-organiser»

Un bien commun est une ressource renouvelable collective, telle qu'un site de pêche, des étendues d'eau, des prairies de pâturage, des lacs, des océans, des nappes phréatiques, des forêts, des systèmes d'irrigation ou même des connaissances, des logiciels libres ou le réseau Internet. Ce sont des ressources qui d'un côté sont produites continuellement, et de l'autre sont consommées par des personnes qui en dépendent, mais dont l'ensemble du système est bien trop complexe à gérer car il implique un très grand nombre de parties prenantes (ceux qui consomment, ceux qui approvisionnent, ceux qui transforment, etc.).

Traditionnellement, les analystes, économistes et politologues ont pris l'hypothèse que les individus se comportent de manière à maximiser leurs bénéfices à court terme. Ils appellent ce personnage égoïste et rationnel, un *Homo oeconomicus*^[2]. Prenez un groupe d'*Homo oeconomicus* et donnez leur quelques vaches à chacun-e. Placez tout ce beau monde dans une grande prairie, et observez. Chacun va faire en sorte que ses propres vaches puissent brouter un maximum d'herbe pour faire un maximum de rendement. Le problème, c'est que la prairie ne supportera pas une telle pression et finira par mourir, et tout le monde en souffrira. Profits individuels, pertes collectives, un grand classique. Depuis 1968, on appelle cela





«la tragédie des biens communs», une expression célébrissime chez les économistes, inventée par le biologiste Garrett Hardin^[3]. C'est bien connu, les gens sont incapables de s'organiser !

A l'époque, Hardin a suggéré qu'il y avait deux solutions : «soit le socialisme, soit la privatisation et la libre entreprise»^[4]. Sa vision et son influence ont justifié de nombreuses politiques de nationalisation ou parallèlement contribué à répandre une vision pessimiste et paralysante de la nature humaine... terreau d'un capitalisme triomphant.

Seulement voilà, c'est faux. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que d'un côté beaucoup d'«autorités» (États, etc.) accélèrent la destruction des ressources naturelles et de l'autre, nombreux sont les cas où les parties prenantes gèrent correctement leurs ressources eux-mêmes, de manière durable, parfois depuis des centaines d'années. Exemple très simple. Il existe une vaste étendue de steppes au carrefour entre la Chine, la Russie et la Mongolie. Une image satellite a pu mesurer la dégradation des pâtures de chaque côté des frontières. La Chine et la Russie ont historiquement nationalisé la gestion des pâtures, avec pour conséquence une sédentarisation des colonies agricoles. Plus tard, la Chine a privatisé le tout en petites parcelles individuelles destinées à chaque ménage alors que la Russie en a conservé la gestion centralisée. Résultat, près des trois quarts des pâtures russes (État centralisé) et plus d'un tiers des chinoises (petites parcelles privées) ont été dégradés, en alors qu'en Mongolie, qui a

conservé son système pastoral itinérant traditionnel basé sur des petites institutions de propriétés de groupe, moins d'un dixième des surfaces a été dégradé^[5].

Hors des équations et des bureaux de décideurs, dans la réalité, parfois les gens discutent, s'organisent, et même créent des règles collectives, se récompensent et se punissent mutuellement pour arriver à co-construire un système de gouvernance approprié. D'un point de vue théorique, en postulant que les humains sont faillibles, qu'ils ont une rationalité limitée et qu'ils sont très sensibles aux normes sociales, on arrive à comprendre pourquoi dans certains cas, des collectivités arrivent à gérer de manière économiquement optimale et durable des biens communs en créant des arrangements institutionnels propres.

Essayer de dégager les règles qui font que ces arrangements fonctionnent à partir de l'étude de cas réels, voilà le travail d'Elinor Ostrom. Son équipe a mis en place les bases d'une véritable théorie de l'auto-organisation, en analysant les «systèmes socio-écologiques complexes» dans leur ensemble.

Plonger dans la complexité

Voici très brièvement exposés, les huit principes de base retenus pour un bon fonctionnement de la gouvernance d'un bien commun^[6].

1. Il faut clairement identifier les limites du système, ainsi que les parts que chacun peut prélever ;

[1] Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Etopia/DeBoeck, 2010.

[2] Les prédictions des modèles de l'*Homo œconomicus* sont toutefois très souvent validées dans des situations spécifiques de marchés ouverts et compétitifs de sociétés industrielles.

[3] Garrett Hardin, «The tragedy of the commons», *Science*, n°162, 1968, p. 1243.

[4] Garrett Hardin, «Essays On Science And Society : Extensions of The Tragedy of the Commons», *Science*, n°280, 1998, p. 682.

[5] David Sneath, «State Policy and Pasture Degradation in Inner Asia», *Science*, n°281, 1998, p. 198.

[6] Voir Ostrom, *Gouvernance des biens communs*. op. cit., p 114.



[7] Ceux qui prélèvent les ressources sont appelés *les appropriateurs* (les pêcheurs, les éleveurs, etc.), les personnes qui organisent la fourniture de la ressource sont les fournisseurs.

[8] Elinor Ostrom et al. «*Revisiting the Commons: Local Lessons, Global Challenges*», *Science*, n°284, 1999, p. 278.

[9] Cet article est une reproduction d'un article intitulé «*Une nouvelle théorie de l'auto-organisation*» publié dans *Le Monde Libertaire* (avec accord) et largement inspiré d'un article plus conséquent intitulé «*La gouvernance des biens communs*» publié en 2010 par le centre Barricade et disponible sur www.barricade.be.

2. Les règles d'appropriation et de fourniture des ressources doivent être adaptées aux conditions locales (en termes de temps, d'espace, de technologie, etc.) ;
3. Les personnes concernées par les règles peuvent participer au processus de décision ;
4. La surveillance se fait par les appropriateurs^[7] eux-mêmes ou par des gens qui rendent compte directement aux appropriateurs ;
5. Une échelle de sanction graduelle est établie pour les appropriateurs qui transgessent les règles ;
6. Les mécanismes de résolution de conflit doivent être bon marché et faciles d'accès ;
7. Les droits des appropriateurs d'élaborer leurs règles et institutions ne doivent pas être remis en cause par des autorités gouvernementales extérieures ;



NICOLAS CANOISSE



8. Pour des ressources plus grandes, il faut organiser la gouvernance en multiples niveaux imbriqués.

Plus généralement, il faut aussi veiller à renforcer les structures d'auto-organisation naissantes, toujours prendre les décisions proches du lieu de l'action, c'est-à-dire de la ressource, encourager les systèmes de gouvernance polycentriques et ne jamais proposer une solution unique.

Pour les grandes ressources internationales, leur gestion est encore très problématique et souvent désastreuse. Pensez au thon rouge ou même au climat, leur gouvernance dépend à la fois des institutions internationales, nationales, régionales et même locales... Cependant, pour Ostrom, il faut conserver cette richesse : «la diversité des institutions internationales est aussi importante que la diversité biologique pour notre survie à long terme»^[8].

Expliquer toute la théorie d'Ostrom en quelques lignes n'est pas l'objectif de cet article. Il s'agit plutôt d'une invitation à découvrir une pensée nouvelle qui rafraîchirait notre manière de concevoir l'auto-organisation. Et d'inciter les différentes parties concernées par l'eau en ville, citoyens, consommateurs, organismes publics ou privés à s'approprier leur «bien commun», en définir les enjeux et à construire une gouvernance originale et fonctionnelle, une gouvernance... zinneke !^[9]

PABLO SERVIGNE



Les nouvelles rivières urbaines, repenser la ville aux fils de l'eau ?

Naissance d'un concept : un nouveau type de maillage



VALÉRIE MAHAUT

A travers le concept du maillage bleu, le Plan Pluie vise à restaurer le réseau des eaux de surface (ruisseaux, zones humides et zones de débordement naturel des ruisseaux). Malheureusement, seules les rivières dont les terrains sont en gestion par l'administration de l'environnement et présentent suffisamment de place peuvent profiter de cette revalorisation. C'est ainsi que les anciennes rivières en milieu urbain dense, souvent transformées irrémédiablement en égout, telles le Maelbeek, le Broeblaer, le Broekbeek, le Dambeek... ne font pas partie de ce programme de revalorisation.

Or, le contact recherché avec l'eau, la volonté de réintégrer une naturelité et des cycles naturels peuvent et doivent également se faire en ville dense, là où les rivières ont disparu, d'une part

parce que la problématique des volumes d'eau générés par les orages y est élevée et qu'il est urgent de s'en préoccuper, et, d'autre part parce que la ville dense raréfie ses possibilités d'espaces «naturels» offerts à ses nombreux habitants. Or ces quartiers ont un réel besoin d'espaces collectifs de qualité et variés pour agrémenter la vie urbaine en ville dense.

Notre proposition est de renverser la problématique et de valoriser ce qui paraît être un problème – l'imperméabilisation prononcée de ces quartiers denses – comme une réelle opportunité urbaine, la source potentielle d'une eau qui irriguerait la ville de ses bienfaits.

Le maillage des nouvelles rivières urbaines, un concept ouvert et contemporain

Si les anciennes rivières ne peuvent plus être retrouvées, imaginons de nouvelles rivières ! Libé-



rons-nous de la nostalgie d'une rivière idyllique : que ces nouvelles rivières soient résolument contemporaines !

Réinterprétation des cycles naturels : le concept de nouvelles rivières est une invitation à repenser l'hydraulique de la vallée, à réinventer, profondément et de manière créative, le concept de rivière en zone urbaine. Les nouvelles rivières urbaines ambitionnent de redéfinir le sol de la ville et à le qualifier pour réinstaller un cycle naturel en réinterprétant les cycles d'origine. Loin d'une vision passéeiste, les nouvelles rivières doivent répondre à un impératif hydrologique tout en traduisant les nouveaux enjeux urbains en termes d'usage et d'appropriation de l'espace public.

Les nouvelles sources : trouvant leur source sur chaque toit de maison, les nouvelles rivières se gorgent des eaux de ruissellement. Elles coulent

des espaces privatisés – où elles peuvent être mises à profit dans des citernes, des toitures végétales ou des jardins d'orage privés – vers l'espace public. Les voiries et trottoirs imperméabilisés sont également autant de nouvelles sources d'eau de ruissellement qui vont gonfler les eaux des nouvelles rivières par temps d'orage. Les eaux parasites provenant des anciennes sources ou du pompage de la nappe pour garder le métro au sec pourront également être déconnectées du réseau d'égouts et retrouver une place en surface.

Une rivière au cours tranquille : vu la topographie des versants de la vallée, ces nouvelles rivières devront nécessairement ralentir leurs eaux dans des espaces prévus à cet effet à l'image des anciens chapelets d'étangs : parcs ou jardins d'orage, places submersibles, ronds-points de stockage d'eau, terre-pleins transformés en



VALERIE MARAUT

PROPOSITIONS CITOYENNES



noues... Malgré le taux d'imperméabilisation élevé en ville, de nombreux espaces publics présentent des surfaces disponibles^[1] pour être transformées en *jardins d'orage*. Si le sol le permet, les eaux pourront y être infiltrées pour autant que leur qualité le permette ou qu'un dispositif dépolluant soit prévu. La peau de la ville peut être redéfinie de manière douce (quelques jeux de pentes et de matériaux) et se «capillariser» de minces filets d'eau et d'accumulation qui, en fonction de la place laissée par l'eau en fonction des pluies, serviraient d'espaces publics de qualité profitables à tout un chacun.

Un nouveau réseau hydraulique : la mise en réseau des divers jardins d'orage, rigoles, déversoirs, bassins, citernes, noues... et tout dispositif alternatif au rejet à l'égout constitueraient un maillage en surface qui suivra nécessairement la topographie et le tracé des rues, des places et des parcs. Ces nouvelles rivières s'écouleraient de jardin d'orage en jardin d'orage, publics ou privés, lentement vers la Senne. Elles seront souvent à sec, temporairement inondées lors d'épisodes pluvieux, ou avec une lame d'eau permanente si une source les alimente continuellement. L'emprise de l'eau dépend donc de la météo, mettant en valeur cet aléa naturel dans la ville, avec des jeux de niveaux et de vase communicant...

De nouveaux usages : ces divers ouvrages qui ponctuent le cours des nouvelles rivières redonnent de la valeur à cette eau qui reprend une place en surface : elle donne vie aux végétaux et à toute une biodiversité, convivialise les espaces qu'elle traverse, infiltre le sol vers la nappe, réalimente les sources taries... La présence d'eau accumulée pourrait également créer de nouveaux usages publics collectifs : promenade, plaine de jeux, circulation pour la mobilité douce, car-wash, bike-wash, nettoyage des rues, arrosage potager, jeux de fontaines...

Un réseau séparatif hors tuyau : grâce à une déconnexion progressive des descentes d'eau, les eaux de ruissellement et les eaux parasites se retrouvent donc dans l'espace public et devraient être gérées en surface sans être redirigées vers le réseau d'assainissement souterrain. Ce principe constituerait une manière originale de réaliser un réseau appelé **séparatif** où les égouts existants conserveraient leur fonction d'évacuation des eaux sales et où les nouvelles rivières gèreraient les eaux de pluie et de sources en surface, en évitant le tuyau. Un réseau séparatif présente les avantages de ne pas grossir le volume d'eaux usées à traiter dans les stations d'épuration, améliorant les rendements épuratoires ; d'éviter les rejets d'eau non traitées vers la Senne qui sont inévitables en cas de gros orages ; et de limiter

l'engorgement local du réseau d'assainissement par temps de gros orage et les inondations tant préjudiciables.

Une question de temps : ce réseau séparatif proposé par les nouvelles rivières pourrait être réalisé par phases lors des réaménagements progressifs des voiries et des espaces publics. La déconnection des eaux de pluie et de sources par rapport à l'égout pourra donc se faire sur le temps long du demi-siècle, voire du siècle, selon une vision globale à définir en fonction des caractéristiques de chaque quartier.

[1] Voir le début de ce repérage d'espaces disponibles lors de l'exposition Open Source, 6-15 juin 2008.

Un concept ambitieux : un projet pour la ville

Les nouvelles rivières urbaines présentent un potentiel à qualifier chaque point du bassin versant en fonction de ses particularités topographiques, climatiques, pédologiques, géologiques et hydrographiques. La pente des rues, les crêtes, les fonds de vallée, l'allure des versants, le séquençage de la vallée, les anciennes sources, les traces laissées par les anciens ruisseaux, le patrimoine hydrique, la qualité du sous-sol, ses nuances et particularités... donnent l'occasion de qualifier, d'un point de vue hydrique, chaque point de la ville, aujourd'hui trop souvent sans repère avec un tissu urbain devenu continu au fil du temps. La bonne compréhension de ces dimensions naturelles et historiques du paysage urbain permettrait d'envisager des aménagements respectueux des lieux et encouragerait les habitants à renouer un contact avec une naturalité inhérente à la vallée et son patrimoine hydrique.

Au-delà de l'aspect paysager, la démarche participative et sociale fait également partie du programme de réflexion des nouvelles rivières urbaines. Si l'eau de pluie refait surface, elle ne manquera pas de susciter des débats, des tensions, des intérêts et des questions de la part des usagers et acteurs des vallées. Le projet de nouvelles rivières urbaines est donc un projet en cours d'imagination et de discussion permanentes. Il se présente sous de nombreuses facettes qui laissent penser qu'il pourrait répondre aux exigences d'un véritable projet de ville. C'est donc par la concertation large que ce projet pourra se concrétiser.

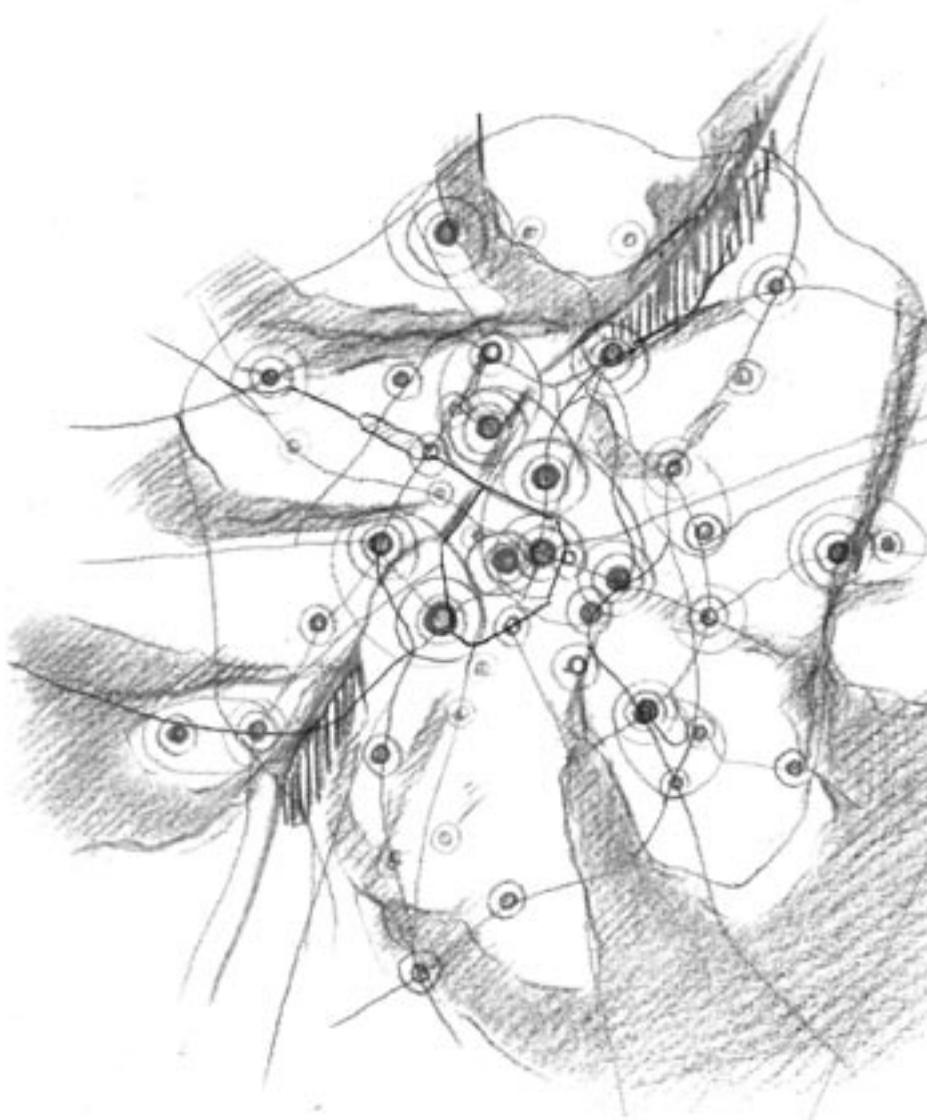
Si l'on s'en donne les moyens, le concept des nouvelles rivières est un levier pour rendre la ville plus agréable à vivre, certainement au niveau de la protection contre les inondations mais aussi au niveau de son inscription culturelle, patrimoniale et naturelle. Il est une formidable occasion de saisir un fil – ou plutôt des fils d'eau – pour transformer la ville sur le moyen et long terme. ■

VALÉRIE MAHAUT



La géographie des bassins versants bruxellois a-t-elle été oubliée ?

Afin de soutenir notre parti pris d'aller vers une gestion territorialisée de l'eau ancrée au sein des bassins versants de notre ville, croisons notre regard avec celui de Pierre Vanderstraeten, sociologue, architecte et urbaniste.



Pourriez-vous nous expliquer les raisons qui vous amènent au constat que la géographie de Bruxelles a été oubliée dans les pratiques et dans l'imaginaire des gens ?

Au préalable, je voudrais restituer la question des échelles d'analyse qui me semble importante quand on parle des bassins versants. Tout d'abord, je pense que les premiers bassins auxquels on devrait pouvoir se référer, sont ceux de

la Méditerranée, la mer du Nord et la Baltique. Ils forment des grands bassins de développement et d'échanges économiques, sociaux et culturels. Si on considère la grande ligne de partage des eaux entre le nord et le sud de l'Europe, le développement de nos villes s'est inscrit dans le contexte de l'histoire de la ligue hanséatique entre le XII^e et le XVII^e siècle. Cette première échelle, très macro, permet de comparer des villes entre elles et d'étudier leur appartenance commune à des modèles de développement.

La deuxième échelle relève des territoires écosystémiques des villes. Cette échelle a été progressivement perdue de vue au cours de la période industrielle et revient au devant de la scène aujourd'hui à travers des visions prospectives sur de nouvelles alliances entre les villes, l'agriculture et l'industrie. Il s'agit là d'une réflexion sur le métabolisme urbain.

La troisième échelle est celle du territoire urbain proprement dit. Elle permet notamment de s'intéresser à l'évolution des structures de la ville. On peut ainsi observer que lorsque Bruxelles grandit au XIX^e, les espaces structurants qu'ont été jusque là les vallées perdent de leur importance au profit d'une extension de la structure radioconcentrique centrale autour de nouvelles grandes artères (rue de la Loi, avenue Louise...) et d'infrastructures ferroviaires (la rocade de la ligne de contournement de l'Ouest, entre autres). D'imposants travaux de remblayage sont venus y gommer la logique préexistante des vallées.

Peut-on aller jusqu'à dire que c'est au moment de crises que réapparaît cette géographie oubliée ?

Je pense que la lecture doit se faire à plusieurs niveaux. Il y a effectivement des crises, notamment lors de la gestion des crues. Mais, de manière générale, il y a une lame de fond qui conduit à l'émergence de nouveaux paradigmes de pensée sur le dialogue Ville - Nature, dans lequel les vallées doivent retrouver une place prépondérante.

PROPOSITIONS CITOYENNES



Il faut repenser ce dialogue, l'intégrer et qualifier les sites urbains à partir d'enjeux de développement plus précis tels que la régulation climatique, la gestion des eaux de pluie, la protection et la valorisation de la biodiversité, la promotion de la mobilité active, la récréation ou encore les identités paysagères.

Est-ce que ce mouvement de retour vers la géographie oubliée des bassins versants passe nécessairement par la restauration de leur état d'origine ou bien peut-on faire avec l'artificialité du tissu urbain ?

A travers la revalorisation des vallées, je pense qu'une des grandes options consiste à concevoir une structure polycentrique pour Bruxelles. De manière schématique, je dirais que Bruxelles pâtit du fait qu'elle compte trop de quartiers et pas assez de centres. Plus précisément, en rapport avec la géographie, le modèle polycentrique, support d'une ville des distances courtes, peut utilement prendre appui sur l'existence des vallées, en intégrant les relations entre des centres anciens de communes, en respectant les pentes et les parcours des piétons et des cyclistes et en valorisant les pénétrantes naturelles. Dans l'imagination de nombreux acteurs bruxellois, Bruxelles reste très radioconcentrique. Or, ce modèle de ville n'est pertinent et performant que jusqu'à une certaine taille. A un moment donné de la croissance urbaine, il faut pouvoir intégrer la ville dans une nouvelle cohérence structurelle.

En suivant ce modèle de ville polycentrique, le réseau de transports en commun viendrait-il épouser le relief des bassins versants ?

Si la conception d'un réseau polycentrique renforcerait des relations périphérie-périphérie, notamment entre des centres communaux appartenant aux mêmes vallées, il serait utile pour penser les transports en commun de se départir de la conception des réseaux au profit de celle des noeuds et de leur logique de localisation. Pouvoir rejoindre rapidement un centre d'activités quotidiennes bien situé qui serait en outre un point de départ pour des promenades piétonnes et cyclistes liant ville et campagne rencontreraient globalement des enjeux de qualité de vie urbaine. Ainsi, la structure étoilée des plans de villes telles que Copenhague et Amsterdam prennent en compte ces enjeux de récréation proche.

Quel est le potentiel des bassins versants au regard de la gestion de la biodiversité en ville ?

Les enjeux de la biodiversité dépendent de la réussite d'un maillage vert et bleu, plus encore que



de la taille des réservoirs et des poches écologiques qu'il relie. La notion de *Plan climat* enjoint de considérer les vallées comme vecteur spatial privilégié pour conduire les vents, rafraîchir, ventiler et ainsi constituer le support adéquat pour les continuités écologiques. La plupart des vallées bruxelloises sont orientées dans le sens des vents dominants, à commencer par la vallée de la Senne.

Le bassin versant, en tant qu'unité géographique transcendant les limites administratives, pourrait-il contribuer à l'émergence du polycentrisme ?

Oui, dans la mesure où on le pense globalement. Si on établissait une carte de Bruxelles permettant d'identifier clairement les centralités et leur hiérarchie en rapport avec les bassins versants, on aurait là un outil de mobilisation intéressant. Autour d'un bassin versant, se révèlent de nombreux enjeux intercommunaux à partir desquels il est pertinent de construire des projets d'écocitoyenneté.

Pensez-vous que le contrat de nouvelles rivières urbaines pourrait créer une forme de solidarité de bassin versant ?

Dans le modèle d'Ecopolis formulé par Tjallingii, l'écomobilité et l'écologie forment une structure double et indissociable. Il s'agirait donc de dépasser les enjeux propres à l'eau pour aller vers la notion de *bassin de vie*. Il faudrait dès lors chercher le plus possible de transversalités avec d'autres enjeux tels que la mobilité, les équipements, l'intégration sociale, etc. Le maillage écologique est le premier dessin de la ville en creux sur base duquel se structurent les proximités des établissements humains. ■

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
FRANÇOIS LEBECQ**

Lettre ouverte à Zeus-Mayonnaise-à-l'eau

S

alut à toi Zeus, ô roi de tous les Dieux, toi qui dirige la pluie et le beau temps, toi qui nous emporte dans tes minutieux calculs, toi qui nous abreuve de tes astucieuses opérations, n'avons-nous oncques vu telle merveille, qu'en 1580, nous habitions déjà la vallée du Maelbeek et que Jean-Baptiste Houwaert (1533-1599) nous adressait alors un récit élégiaque et élogieux d'un paysage qui était peut être encore le nôtre :

«C'était dans la plus belle région de l'Europe, aussi agréable que le val d'Ascrée où résident les Muses... Ici l'on voit les oiseaux s'élever dans les airs en chantant, louant et remerciant Jupiter... Ici l'on voit les poissons nager dans les eaux et s'élancer à la surface comme des dauphins... Cette plaine et ces beaux lieux, Saturne les plaça au premier siècle entre deux petites mais utiles rivières... Ces beaux lieux sont rafraîchis par le jet de nombreuses fontaines, plus belles que l'Hippocrène de Béotie... Sur la droite on voit des étangs d'une eau limpide, de belles et vertes prairies... Cette ravissante vallée et ces sites riants se trouvent entre la forêt de Soignes et le ruisseau de la Schaere ; en un mot, nul homme ne vit une contrée plus belle, aussi y ai-je choisi ma demeure. Il est bon d'être né dans un beau pays».

De votre iridescente Olympe, portée par votre étincelante vision pour un avenir radieux, que sont nos claires fontaines devenues où nous allions nous promener, le cœur gai au chant du rossignol et du merle moqueur ? Où avez-vous emporté nos charmants ruisseaux, nos petits jardins et les abeilles qui en faisaient leur miel ? Qu'avez-vous fait de cette terre d'abondance, désormais recouverte de bitume où des égouts emportent indistinctement ce qui pourrait nous abreuver et ce que nous devrions rejeter autrement ?

Technologie, ingénieurs, investissement, traitement, rentabilité, délocalisation, privatisation, économie planétaire, sécurité alimentaire, gestion des marchés, hygiène quand elle devient hygiénisme, cours d'eau quand il devient cours d'un marché, que ne nous avez-vous pas raconté pour nous faire oublier que l'eau est une ressource que nous possédons tous ensemble et que nous devons partager bien au-delà de notre toute petite vallée.

Il ne s'agit pas de nous plaindre de la disparition d'un paysage qui n'a pas pu survivre là où nous sommes devenus trop nombreux, il suffit peut-être juste de nous l'entendre raconter pour que nous ne nous sentions pas dépossédés d'un territoire que nous habitons encore, que nous aimons, mais que nous ne comprenons plus toujours.

Est-il possible de nous réapproprier ces paysages urbains denses, affaiblis par une marchandisation croissante de la ville y compris en ce qui concerne leurs ressources naturelles ? Nos vallées bruxelloises s'inscrivent dans une histoire qui nous raconte aussi la douceur de vivre ensemble. Nous en souvenir nous aidera peut-être à mieux nous aimer et à mieux résister à la débâcle des avenirs radieux imaginés par d'autres.

*Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin
Plus mon petit Liré que le mont Palatin
Plus que l'air marin la douceur angevine*
Joachim du Bellay (1522-1560)

Pour conclure, il faudrait imaginer une formule de politesse admirative et même un peu obséquieuse, mais nous n'avons sans doute pas assez d'imagination pour la formuler comme il faudrait.

**NOUS SOUSSIGNÉS LES TOUJOURS
HABITANTS DE LA VALLÉE**



Que sont nos étangs devenus ?

Jadis les quelque 7 kilomètres de la vallée du Maelbeek constituaient une longue zone humide. Au fil des siècles, elle fut dominée par l'activité industrieuse des humains. Une dizaine de moulins à eau y furent construits, et une cinquantaine d'étangs aménagés...

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Quelques jolies pièces d'eau théâtralisées dans le goût du XIX^e siècle et, ça et là, une friche ou un jardin plus ou moins humide en intérieur d'îlot – et souvent menacé par des projets immobiliers.



NICOLAS GARNISON

In peut dire qu'à Bruxelles la tension entre préservation de telles zones vertes et pression immobilière est devenue plus que jamais un phénomène urbanistique important. Il dépasse de loin, de Neerpède au plateau Avijl (à Uccle), les limites du bassin versant du Maelbeek, et concerne des espaces plus vastes et d'une qualité paysagère plus conséquente que les petites friches que nous évoquerons dans cet article.

Dans une ville où la population augmente, on ne peut légitimement nier la nécessité de construire de nouveaux logements – surtout s'ils sont destinés à des ménages aux revenus modestes – et de nouvelles infrastructures de services (crèches, écoles, etc.). Faut-il pour autant sacrifier systématiquement ces micro-zones vertes insérées dans un tissu urbain souvent fort dense ?

Partons à la découverte de quelques-unes d'entre elles, qui s'égrènent le long du parcours de la rivière disparue.

Rue Kercks, en contre-bas du pont de l'avenue de la Couronne, un terrain arboré, en forte pente



Le cadre théâtral du parc Léopold ne rend pas justice à la présence et à l'intérêt du Maalbeek.

apporte une «respiration» dans un quartier très bâti. Il est bordé par une petite construction de style cottage qui y apporte une touche de poésie. Or, le terrain a été racheté par un promoteur afin d'y bâtir un immeuble de rapport. Un comité d'habitants s'est constitué pour s'opposer à ce projet. IEB s'est d'ailleurs positionné à leur côté pour dénoncer les incohérences de ce projet.

Rue Gray aux confins d'Etterbeek et d'Ixelles, on découvre le jardin collectif créé par le Début des Haricots sur un ancien «terrain vague». Les habitants des alentours ont l'occasion d'y pratiquer – et d'y apprendre – l'agriculture urbaine et le compostage collectif. Tout à côté, à l'arrière d'une maison de maître se cache un grand jardin où se dressent quelques beaux arbres fruitiers. Il est situé à l'emplacement de l'ancien grand étang d'Etterbeek, – comblé en 1844. C'est un des rares témoins du paysage agreste de ce secteur de la vallée juste avant son urbanisation définitive. Les occupants de l'immeuble y expérimentent divers moyens de

réconcilier l'humain et la nature en ville. Ils y ont notamment implanté quelques ruches. L'avenir de ce jardin est des plus incertains. Les activités économiques, en particulier les grandes surfaces tendent à manger l'espace disponible dans cette zone dite de forte mixité.

Un peu en aval, à proximité de la place Jourdan, une friche récemment déblayée s'étend à la limite du Parc Léopold. Elle offre depuis l'avenue du Maelbeek, une belle vue sur un émouvant témoignage du passé local, le pavillon Eggevoord, tourelle du XVI^e siècle vestige d'une villégiature appartenant à la châtelaine de Bruxelles ; son passé est lié à celui des pêcheries, jadis une des importantes activités économiques de la vallée.

Les habitants du quartier et des acteurs culturels qui y interviennent imaginent pour ce terrain une zone de biodiversité, une zone humide, un jardin des simples, la reconstitution d'un étang, etc. Ces idées ont émergé lors d'un après-midi de réflexion organisé récemment par City Min(e)d sur les alen-



tours du Parc Léopold, avec pour objectifs d'en améliorer la convivialité, en faire un authentique espace de mixité sociale en faisant participer, pourquoi pas, les travailleurs des institutions européennes. Cependant, ici aussi, il est question de construire des logements...

Béton, asphalte : une conquête inéluctable ?

La densification, avec pour corollaire la disparition d'espaces non bâtis est-elle une fatalité ? L'une et les autres sont-ils définitivement incompatibles ? Cela ne doit pas toujours être le cas, si nous poursuivons notre pérégrination vers les secteurs tennodois et scharbeekois de la vallée.

A Saint-Josse, le nouveau contrat de quartier durable *Liedekerke* s'est choisi comme thème central *biotope et eau*, et entend lui redonner une place dans l'espace public. Ici, on travaille à... la désimperméabilisation du sol. Outre un projet de verdurisation des rues reliant la place Saint-Josse et la place Houwaert et évoquant le tracé du Maelbeek, on y découvre, à la place d'un bâtiment industriel rasé, le projet d'un parc en intérieur d'îlot (dans le bloc compris entre les rues du Moulin, de la Limite, Potagère et Philomène), qui comprendra notamment un verger et une zone où l'on tentera de reconstituer l'éco-système qui devait être jadis celui de la vallée. Tout ceci est né de l'interaction entre les acteurs locaux : habitants, associations, institutions... Une des missions des contrats de quartier étant de faire la part belle à la participation citoyenne – et de veiller à ce qu'elle porte des fruits, qu'elle aboutisse à des résultats tangibles.

Enfin, plus en aval encore, on découvrira rue Kessels un jardin en intérieur d'îlot. Comme l'atteste l'inscription sur la façade du bâtiment par lequel on y accède, ce jardin se situe à l'emplacement la première piscine communale de Schaerbeek. Plus anciennement encore, il y avait ici aussi un étang, le Molenvijver.

Les bains de la rue Kessels furent démolis après la seconde guerre mondiale, et la nature reprit ses droits sur le terrain laissé à l'abandon. Lorsqu'en 1993 la commune, propriétaire des lieux, projeta d'y construire un nouveau commissariat de police, elle fut confrontée à une forte opposition dans le quartier. Ici, la voix des habitants parvint à se faire entendre. L'espace vert «spontané» sera sauvé, aménagé en jardin, et le bâtiment à front de rue, rénové, accueillera logements et espace communautaire.

Densifier l'habitat à Bruxelles a sans aucun doute du sens. Mieux vaut favoriser des agglomérations relativement compactes et peuplées plutôt qu'un habitat «désurbanisé», s'étalant à l'infini en zone rurale, tel qu'on le connaît trop bien en Wallonie ou en Flandre. Néanmoins, pour garantir une qualité de vie en ville, n'est-il pas opportun de se soucier de préserver des zones qui peuvent paraître insignifiantes, mais qui offrent en réalité de nombreuses possibilités, activités récréatives, pratiques éco-citoyennes. Ces petits espaces urbains de verdure permettent de prendre conscience du lien entre le passé d'un territoire et son présent et de cette manière nous ouvrent de nouvelles perspectives pour l'avenir. ■

MICHEL BASTIN



Vestige de l'activité des pêcheries : le pavillon Eggevoord.

BELGIQUE - BELGIË
PP
1000 BRUXELLES
BUREAU DE DÉPÔT
BRUXELLES X
P 302402

Bruxelles en mouvements

Périodique mensuel. Ne paraît pas en juillet-août.

Coût de l'abonnement annuel au périodique Bruxelles en mouvements (10 numéros) : 24€.

Etranger : 34€. Abonnement de soutien : 64€. Mensuellement par domiciliation : 2€.

Versement au compte IBAN BE33 2100-0902-0446 BIC : GEBABEBB.

Inter-Environnement Bruxelles, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.

Rédacteur en chef : Almos Mihaly. Secrétaire de rédaction : Jérôme Matagne, avec la collaboration de Gwenaël Breës, Mohamed Benzaouia, Raymond Boudru, Anne Delfairière, Isabelle Hochart, François Hubert, Thierry Kuyken, Olivia Lemmens, Meriem Mchaerik, Philippe Meersman, Pierre Meynaert, Nicolas Prignot, Hélène Quoidbach, Dálita Riffi, Denys Ryelandt, Claire Scohier, Mathieu Sonck, Roland Van de Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

Q*i*e*b*
inter-environnement
bruxelles

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.
Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme
d'Education Permanente. Avec le soutien de la Communauté française. Membre de
l'ARSC. Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/893 09 09. E-mail : info@ieb.be
Éditeur responsable : Gwenaël Breës, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.

